

REPORT FINANCIER

RÉSULTATS FINANCIERS

◆ 2025

RÉSULTATS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

CRÉDIT DU MAROC CONFIRME LA SOLIDITÉ DE SA TRAJECTOIRE DE CROISSANCE

Le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc s'est réuni le 12 février 2026, sous la présidence de Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH, pour examiner l'activité et les comptes arrêtés au 31 décembre 2025.

DES RÉSULTATS FINANCIERS EN FORTE PROGRESSION PORTÉS PAR DES FONDAMENTAUX ROBUSTES

ACCÉLÉRATION DU RYTHME DE CROISSANCE DES CRÉDITS : +11,0 %

Crédit du Maroc confirme son engagement en faveur du financement de l'économie nationale, avec une progression des crédits de 11,0 %, à fin décembre 2025, pour s'établir à 62 863 MDH.

Les financements accordés aux entreprises enregistrent, à fin décembre 2025, une hausse de 12,2 %, atteignant 37 382 MDH, portés principalement par la bonne dynamique des crédits à l'équipement et des crédits aux promoteurs, qui ont tous les deux progressé de +16,6 %. Parallèlement, la Banque poursuit son soutien au financement des ménages, avec une croissance globale des encours de 4,8 %, à 22 284 MDH, tirée par l'augmentation des crédits à la consommation (+11,2 %) et des crédits à l'habitat (+3,3 %).

CONSOLIDATION DE LA COLLECTE BILAN : +7,4 %

Les ressources consolidées poursuivent leur progression pour s'établir à 61 228 MDH, en hausse de 7,4 % par rapport à 2024.

Cette évolution repose principalement sur la bonne tenue des ressources à vue, dont les encours atteignent 44 500 MDH, en hausse de 11,6 %.

Les comptes d'épargne et les dépôts à terme s'élèvent respectivement à 10 096 MDH et 5 081 MDH à fin décembre 2025.

ÉVOLUTION SIGNIFICATIVE DU PRODUIT NET BANCAIRE : +8,0 %

Le produit net bancaire consolidé enregistre une croissance de 8,0 %, pour atteindre 3 568 MDH à fin décembre 2025, portée par l'ensemble des activités du groupe Crédit du Maroc.

La marge nette d'intérêt progresse de 10,4 % pour s'établir à 2 681 MDH, bénéficiant de la dynamique commerciale, de l'optimisation du coût de la ressource et de la contribution positive de la filiale Crédit du Maroc Leasing et Factoring.

La marge sur commissions s'inscrit également en hausse de 7,3 %, pour atteindre 494 MDH, soutenue par le développement des activités des filiales, notamment Crédit du Maroc Patrimoine et CDM Capital Bourse, ainsi que par la bonne orientation des filières spécialisées, en particulier le commerce international et la bancassurance.

Le résultat des opérations de marché s'établit à 499 MDH, profitant de la dynamique commerciale sur le change.

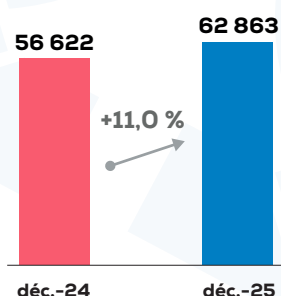
La contribution des filiales au produit net bancaire s'apprécie de 28,2 %, avec un chiffre d'affaires global de l'ordre de 259 MDH.

NETTE PROGRESSION DU RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION : +12,8 %

Le résultat brut d'exploitation atteint 1 916 MDH, en progression de 12,8 %, bénéficiant de l'effet combiné de l'évolution du produit net bancaire consolidé et de la maîtrise des charges d'exploitation. Cette performance se traduit par une amélioration de 228 points du coefficient d'exploitation qui s'établit à 46,3 %.

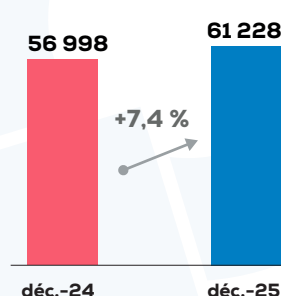
En termes d'investissement, la Banque a engagé, au cours de l'exercice 2025, un montant total de 248 MDH, principalement dédié à la poursuite de sa transformation technologique et au renforcement de ses capacités opérationnelles.

ENCOURS CRÉDITS

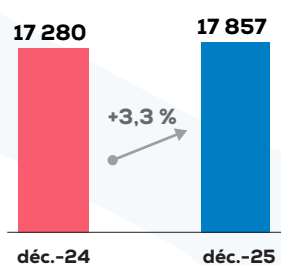


En millions de dirhams

ENCOURS RESSOURCES BILAN

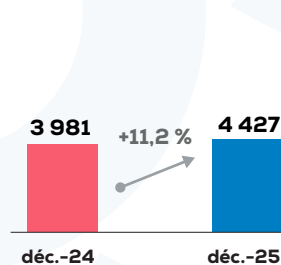


CRÉDITS HABITAT

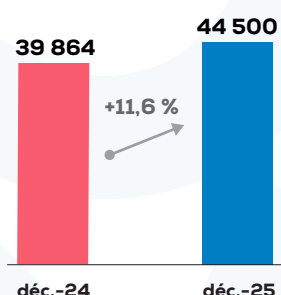


En millions de dirhams

CRÉDIT À LA CONSOMMATION

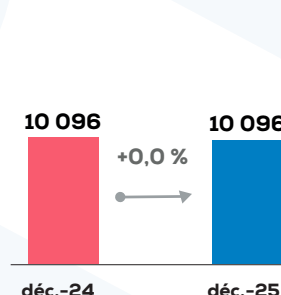


RESSOURCES À VUE

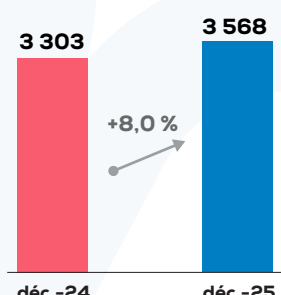


En millions de dirhams

RESSOURCES D'ÉPARGNE

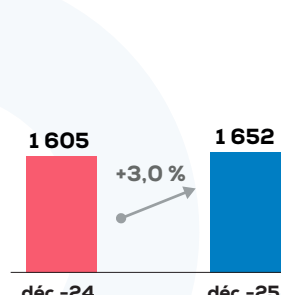


PRODUIT NET BANCAIRE



En millions de dirhams

CHARGES D'EXPLOITATION



MAITRISE CONFIRMÉE DU COÛT DU RISQUE : -3,8 %

Crédit du Maroc a poursuivi sa politique anticipative et prudente de gestion des risques. Le coût du risque demeure ainsi maîtrisé à 383 MDH à fin décembre 2025, en baisse de 3,8 % par rapport à 2024.

Le taux de couverture des créances en souffrance s'établit à 89,5 %, en amélioration de 206 points de base par rapport à 2024. Le taux des créances douteuses et litigieuses s'améliore également de 38 points de base, avec un encours de créances en souffrance de 4 434 MDH.

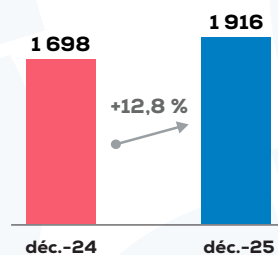
RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ BÉNÉFICIAIRE : +16,5 %

Le résultat net part du groupe enregistre une nette progression de 16,5 %, pour s'établir à 864 MDH. Cette performance traduit la solidité de la capacité bénéficiaire du groupe Crédit du Maroc, appuyée par la croissance de son activité, l'amélioration de sa rentabilité opérationnelle et la maîtrise continue de ses charges et de ses risques.

PROPOSITION DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

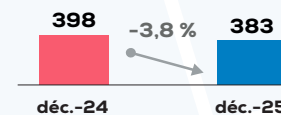
Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende brut de 48 dirhams par action.

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

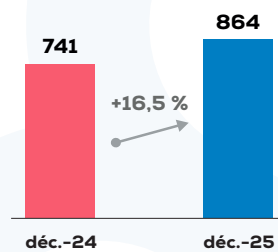


En millions de dirhams

COÛT DU RISQUE

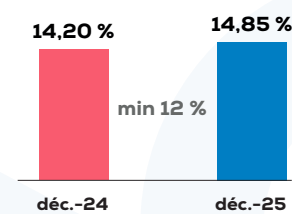


RÉSULTAT NET PART DU GROUPE



En millions de dirhams

RATIO DE SOLVABILITÉ



UNE ANNÉE MARQUÉE PAR DES RÉALISATIONS MAJEURES EN LIGNE AVEC LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

En 2025, Crédit du Maroc a poursuivi la mise en œuvre de son plan stratégique, confirmant la dynamique de transformation engagée par la Banque. L'année a été rythmée par plusieurs avancées structurantes touchant aussi bien le développement de nouveaux métiers, la consolidation de partenariats clés, le renforcement de son assise financière que la promotion d'une croissance durable et responsable.

Un nouveau partenaire pour dynamiser la bancassurance

Crédit du Maroc a scellé un accord structurant avec la compagnie AtlantaSanad dans le domaine de la bancassurance. La mise en place de ce nouveau partenariat contribue à élargir l'offre de services de la Banque, à renforcer sa proximité avec sa clientèle et à soutenir ses objectifs de croissance.

Une nouvelle filiale : CDM Pay

L'exercice 2025 a été marqué par le lancement de CDM Pay, une nouvelle filiale spécialisée dans les solutions de paiement électronique dédiées aux commerçants et aux TPME.

Un renforcement stratégique dans les métiers de la banque d'investissement

La Banque a noué un partenariat stratégique avec Ynexis Group en intégrant le tour de table de Nema Capital, société spécialisée dans la gestion des OPCI. Cette prise de participation témoigne de l'ambition de Crédit du Maroc de renforcer son positionnement dans les métiers de la banque d'investissement.

Une consécration confirmée en matière de service client

Crédit du Maroc a été élu « Service Client de l'Année » pour la 3^e année consécutive dans la catégorie « Banque conventionnelle pour les particuliers ». Résultat de la dynamique relationnelle et opérationnelle déployée au sein de l'ensemble des lignes métiers, cette distinction vient confirmer la qualité, la constance et la solidité de l'expérience client délivrée par la Banque et reflète une confiance durable et un standard d'excellence solidement établi.

Un engagement renforcé pour une finance durable et inclusive

Crédit du Maroc intensifie son action en faveur d'un modèle financier durable et inclusif, visant à élargir l'accès au financement et à soutenir les projets à impact environnemental et social. À ce titre, la Banque a conclu en 2025 plusieurs nouveaux partenariats structurants, notamment avec IFC et la BERD.

L'accord signé avec IFC institue un mécanisme de partage des risques en faveur du financement des agriculteurs et des PME opérant dans le secteur agricole au Maroc, dans le cadre duquel IFC couvrira jusqu'à 50 % du risque de crédit sur un portefeuille de prêts pouvant atteindre 150 millions de dirhams.

Par ailleurs, le partenariat conclu avec la BERD porte sur une ligne de financement de 50 millions d'euros, destinée à accompagner les entreprises marocaines dans leurs projets de transition énergétique et d'amélioration de leur performance environnementale.

Une assise financière renforcée pour soutenir les objectifs de croissance

Crédit du Maroc affiche une solidité financière remarquable, comme en témoigne le maintien de ses ratios prudentiels à des niveaux confortables par rapport aux seuils réglementaires.

Dans cette dynamique, la Banque a mené avec succès en octobre 2025 une émission obligataire subordonnée d'un montant de 1 milliard de dirhams destinée à soutenir la croissance de son activité, contribuant au renforcement de sa structure de financement.

Ces réalisations majeures viennent confirmer la dynamique de transformation de Crédit du Maroc et renforcer durablement les bases de son développement. En 2025, la Banque a démontré sa capacité à avancer avec constance sur l'ensemble de ses priorités stratégiques, consolidant ainsi son positionnement et son rôle au service de ses clients et de l'économie nationale.

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS EN 2025 :

- Présentation des résultats annuels au 31 décembre 2025.
- Résultats Financiers au 31 mars 2025.
- Ynexis Group et Crédit du Maroc concluent une alliance stratégique pour accélérer le développement de Nema Capital.
- CDM Pay : une nouvelle filiale du Groupe Crédit du Maroc au service de l'inclusion financière et la transformation numérique de l'économie.
- Résultats financiers au 30 juin 2025.
- Résultats financiers au 30 septembre 2025.
- Crédit du Maroc confirme son leadership et décroche le titre "Service Client de l'Année 2026".
- Crédit du Maroc signe un partenariat stratégique avec la BERD pour accélérer la transition énergétique des entreprises marocaines.
- Crédit du Maroc et Visa unissent leurs expertises pour accélérer le développement de l'économie numérique au Maroc.
- Crédit du Maroc et Ynexis Group finalisent leur partenariat stratégique pour accélérer le développement de Nema Capital.

Contact Presse : Mouna Benrhanem - mouna.benrhanem@cdm.ma

Contacts Communication financière : Myriam Nasrollah - Secrétaire Général Groupe - myriam.nasrollah@cdm.ma • Hanane Laala - Directeur du Pôle Finance - hanane.laala@cdm.ma

Site web : www.creditdumaroc.ma - Centre de Relation Clients : 3232

Lien pour télécharger le livret financier : https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/Rapport_financier_annuel_2025.pdf

النتائج الموطدة إلى غاية 31 دجنبر 2025

مصرف المغرب يؤكد صلابة مسار نموه

انعقد مجلس رقابة مصرف المغرب بتاريخ 12 فبراير 2026، برئاسة السيد محمد حسن بنصالح، لدراسة النشاط وحصر الحسابات إلى غاية 31 دجنبر 2025.

تطور قوي للنتائج المالية بفضل أسس متينة

تسارع وتيرة نمو القروض : +11,0 %

أكد مصرف المغرب التزامه بتمويل الاقتصاد الوطني، وذلك من خلال تطور القروض بنسبة % 11,0، مع متم دجنبر 2025، لتصل إلى 62 863 مليون درهم. وسجلت التمويلات الممنوحة للمقاولات، مع متم دجنبر 2025، ارتفاعا نسبته % 12,2، لتصل إلى 37 382 مليون درهم. وذلك أساسا بفضل الدينامية الجيدة لقروض التجهيز وقروض الإنبعاث العقاري، إذ تطورت هاتان الفئتان معا بنسبة % 16,6. موازاة مع ذلك، يواصل البنك دعمه لتمويل الأسر، من خلال نمو عام لجاري القروض بنسبة % 4,8، ليصل إلى 22 284 مليون درهم. وذلك بفضل ارتفاع قروض الاستهلاك (% 11,2) وقروض السكن (% 3,3).

تدعيم موارد الحصيلة : +7,4 %

واصلت الموارد الموطدة تطورها، لتبلغ 61 228 مليون درهم، بارتفاع نسبته % 7,4 مقارنة مع 2024. وارتكز هذا التطور أساسا على الأداء الجيد للموارد تحت الطلب، والتي بلغ جاريها 44 500 مليون درهم، بارتفاع نسبته % 11,6. أما حسابات الادخار والودائع لأجل الموارد فقد ارتفعت تواليها إلى 10 096 مليون درهم و5 081 مليون درهم مع متم دجنبر 2025.

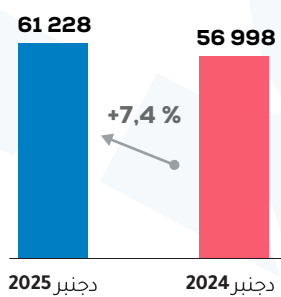
تطور ملحوظ للنتائج الصافي البنكي : +8,0 %

سجل الناتج الصافي البنكي الموطد نموا بنسبة % 8,0، ليلبلغ 3 568 مليون درهم مع متم دجنبر 2025، بفضل أداء كافة أنشطة مجموعة مصرف المغرب. وفي هذا السياق، تطور هامش الفائدة الصافي بنسبة % 10,4، ليصل إلى 2 681 مليون درهم، مستفيدا من الدينامية التجارية، وتحسين تكلفة الموارد، علاوة على المساهمة الإيجابية للشركة التابعة لمصرف المغرب المختصة في القرض الإيجاري و خصم الفواتير (Leasing et Factoring). وسلك هامش العمولات أيضا ارتفاعا نسبته % 7,3، ليلبلغ 494 مليون درهم، مدعما بتطور أنشطة الشركات التابعة وبالأخص CDM و Crédit du Maroc Patrimoine و Capital Bourse، فضلا عن التوجه الجيد للفروع المتخصصة لاسيما التجارة الدولية والتأمين البنكي. وبلغت نتيجة عمليات السوق 499 مليون درهم، مما يعكس الدينامية التجارية حول الصرف. وتحسنت مساهمة الشركات التابعة في الناتج الصافي البنكي بنسبة % 28,2، مع تسجيل رقم معاملات إجمالي قدره 259 مليون درهم.

تحسن ملموس للنتيجة الإجمالية للاستغلال : +12,8 %

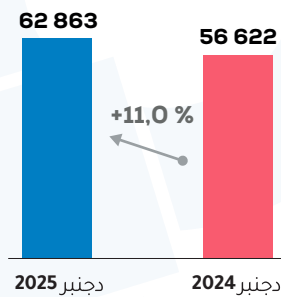
بلغت النتيجة الإجمالية للاستغلال 1 916 مليون درهم، بارتفاع نسبته % 12,8، مستفيدة من التأثير المزدوج لتطور الناتج الصافي البنكي الموطد والتحكم في تكاليف الاستغلال. وتجسد هذا الأداء من خلال تحسن معامل الاستغلال ب 228 نقطة، ليصل إلى 46,3%. وعلى صعيد الاستثمار، قام البنك خلال السنة المالية 2025 بإنفاق ما مجموعه 248 مليون درهم، والمخصصة أساسا لمواصلة تحوله التكنولوجي وتعزيز قدراته العملية.

جاريات الموارد



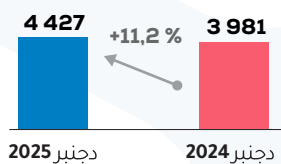
مليون درهم

جاريات الاعتمادات



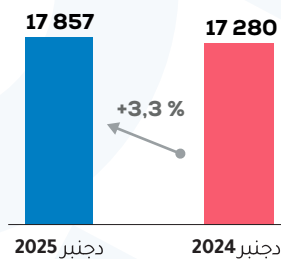
مليون درهم

قروض الاستهلاك



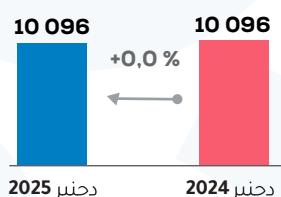
مليون درهم

قروض السكن



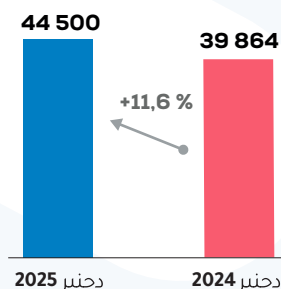
مليون درهم

موارد الادخار



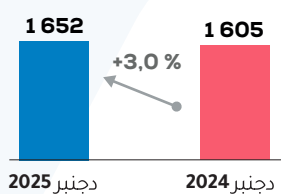
مليون درهم

موارد تحت الطلب



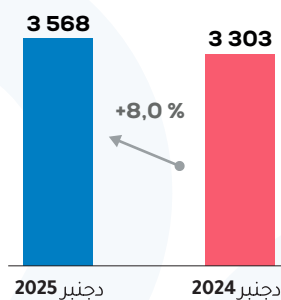
مليون درهم

تحميلات الاستغلال

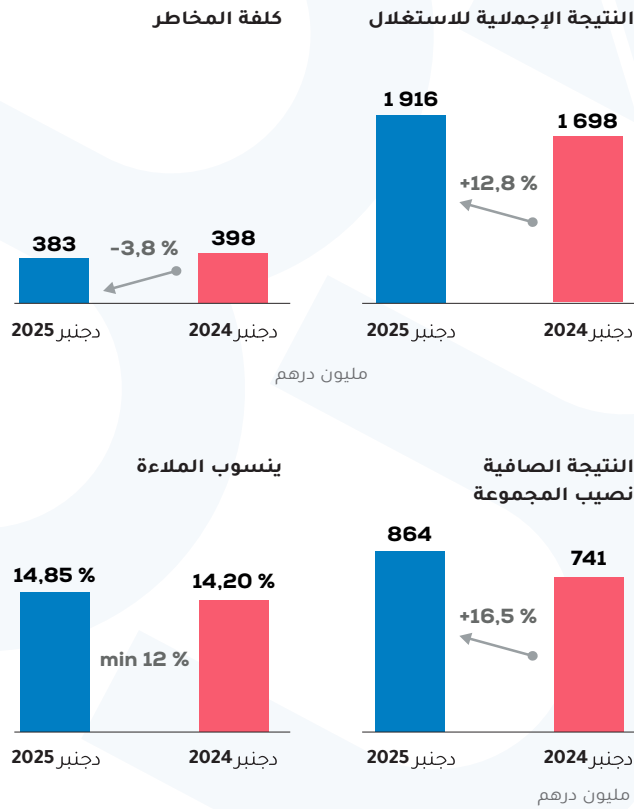


مليون درهم

الناتج الصافي البنكي



مليون درهم



تحكم مؤكد في تكلفة المخاطر : -3,8 %

واصل مصرف المغرب سياسته الاستباقية والاحترازية لتدبير المخاطر. فظل متحكما في تكاليف المخاطر عند مبلغ 383 مليون درهم إلى غاية متم دجنبر 2025. بانخفاض نسبته 3,8 % مقارنة مع 2024. كما بلغت نسبة الديون معلقة الأداء 89,5 % بتحسين 206 نقطة أساس مقارنة مع 2024. وتحسنت نسبة الديون المتعثرة والمتنازع بشأنها ب 38 نقطة أساس، بتحقيق جاري للديون معلقة الأداء قدره 4 434 مليون درهم.

تعزيز القدرة على تحقيق الربح : +16,5 %

سجلت النتيجة الصافية حصة المجموعة تطورا ملحوظا نسبته 16,5 %، لتصل إلى 864 مليون درهم. ويجسد هذا الأداء متانة القدرة الربحية لمجموعة مصرف المغرب، والمدعمة بفضل نمو نشاطها، وتحسن مردوديتها العملية، والتحكم المستمر في تكاليفها ومخاطرها.

اقتراح توزيع الربح

سيقترح مجلس الإدارة الجماعية على الجمعية العامة العادية توزيع ربحية بمبلغ 48 درهما للسهم الواحد.

منجزات كبرى ميزت هذه السنة، تماشيا مع التوجهات الاستراتيجية

التزام قوي بالتمويلات المستدامة والشمول المالي

يكثف مصرف المغرب من عملياته التي تندرج ضمن نموذج مالي يتميز بالاستدامة والشمول. غايته في ذلك توسيع الولوج للتمويل ودعم المشاريع ذات التأثير البيئي والاجتماعي. في هذا الصدد، أبرم البنك في 2025 عدة شراكات استراتيجية مهيكلية، لاسيما مع مؤسسة التمويل الدولية (IFC) والبنك الأوروبي لإعادة الإعمار والتنمية (BERD).

وبموجب الاتفاق الموقع مع مؤسسة التمويل الدولية، تم إحداث آلية لتقاسم المخاطر لفائدة تمويل المزارعين والمقاولات الصغرى والمتوسطة العاملة في القطاع الزراعي بالمغرب. وستتولى مؤسسة التمويل الدولية تغطية إلى غاية 50 % من مخاطر الائتمان على محفظة من القروض يمكن أن تصل إلى 150 مليون درهم.

من ناحية أخرى، همت الشراكة المبرمة مع البنك الأوروبي لإعادة الإعمار والتنمية خطا تمويليا قدره 50 مليون يورو، وموجها لمواكبة المقاولات المغربية في مشاريعها للتحويل الطاقوي وتحسين أدائها البيئي.

تعزيز الأسس المالية لدعم أهداف النمو

يظهر مصرف المغرب صلابة مالية ملحوظة، كما يدل على ذلك الإبقاء على نسبته الاحترازية في مستويات إيجابية مقارنة بالعتبات التنظيمية. وفي إطار هذه الدينامية، أجرى البنك بنجاح في أكتوبر 2025 إصدارا للسندات الثانوية بمبلغ مليار درهم لدعم نمو نشاطه، مساهما بالتالي في تعزيز بنيته التمويلية.

وتأتي هذه المنجزات لتأكيد دينامية التحول لمصرف المغرب وتعزيز أسسه التنموية بكيفية مستدامة. وفي 2025، أظهر البنك قدرته على المضي بثبات في كافة أولوياته الاستراتيجية، معززا بالتالي تموقعه ودوره في خدمة زبائنه والاقتصاد الوطني.

واصل مصرف المغرب في 2025 تنفيذ مخططه الاستراتيجي، مؤكدا دينامية التحول التي انخرط فيها البنك. وشهدت السنة عدة تطورات مهيكلية والتي همت سواء تطوير مهن جديدة، وتدعيم شراكات أساسية، إضافة إلى تدعيم أسسه المالية والنهوض بنمو مستدام ومسؤول.

شريك جديد لتعزيز دينامية متطورة في التأمين البنكي

أبرم مصرف المغرب اتفاقا هيكليا مع شركة أطلنطا سند في مجال التأمين البنكي. وساهم وضع هذه الشراكة الجديدة في توسيع عرض الخدمات المقدمة من طرف البنك، وتعزيز القرب من زبائنه ودعم أهدافه التنموية.

شركة جديدة تابعة للمجموعة : CDM Pay

تميزت سنة 2025 بإطلاق CDM Pay، وهي شركة جديدة تابعة للمجموعة ومتخصصة في حلول الأداء الإلكتروني الموجه للتجار والمقاولات الصغيرة جداً والصغرى والمتوسطة.

تعزيز استراتيجي لمهن البنك والاستثمار

أبرم البنك شراكة استراتيجية مع مجموعة Ynexis من خلال الانضمام إلى بنية مساهمي Nema Capital، بصفتها شركة متخصصة في تدبير هيئات التوظيف الجماعي العقاري. ويعكس في رأسمال الشركة المذكورة على طموح مصرف المغرب لتعزيز تموقعه في مهن بنك الاستثمار.

تنويع متجدد في مجال خدمة الزبناء

أحرز مصرف المغرب لقب « أفضل خدمة للزبناء خلال السنة » للسنة الثالثة على التوالي في فئة « البنوك التقليدية للخواص ». ويأتي هذا التنويع الناجم عن دينامية علائقية وتشغيلية في كافة المحاور المهنية ليؤكد جودة وثبات ومثانة تجربة الزبون التي يقدمها البنك، كما يدل على الثقة المستدامة ومعياري التميز الذي بلغته المجموعة.

لائحة البلاغات الصحفية لسنة 2025 :

- تقديم النتائج السنوية لمصرف المغرب عند متم 31 دجنبر 2024.
- بلوغ النتائج المالية عند متم 31 مارس 2025.
- مجموعة ينكسيس ومصرف المغرب يعقدان شراكة استراتيجية لتسريع تطوير نيما كابيتال (Nema Capital).
- مصرف المغرب للأداء : شركة تابعة جديدة لمجموعة مصرف المغرب في خدمة الشمول المالي والتحول الرقمي للاقتصاد.
- بلوغ النتائج المالية عند متم 30 يونيو 2025.
- بلوغ النتائج المالية عند متم 30 سبتمبر 2025.
- مصرف المغرب يؤكد ريادته ويفوز بلقب «خدمة الزبناء للعام 2026».
- وقع مصرف المغرب و البنك الأوروبي لإعادة الإعمار والتنمية شراكة استراتيجية لتسريع التحول في قطاع الطاقة للشركات المغربية.
- مصرف المغرب و Visa يوحدان خبرتهما لتسريع تطوير الاقتصاد الرقمي في المغرب.
- مصرف المغرب ومجموعة ينكسيس يتزمان شراكتهما الاستراتيجية لتسريع تطوير نيما كابيتال.

NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

NORMES APPLICABLES ET COMPARABILITÉ

En application des dispositions de la circulaire 56/G/2007 de Bank Al-Maghrib, les établissements de crédit doivent établir et publier leurs états financiers consolidés en normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) à partir du 1^{er} janvier 2008, avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007.

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux meilleurs standards internationaux en termes de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

Les nouvelles normes comptables internationales ont donc été appliquées par le Groupe Crédit du Maroc à compter du 1^{er} janvier 2008 (date de la première application) conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « First Time Adoption of International Financial Reporting Standards » et par les autres normes du référentiel IFRS.

Les états financiers du Groupe Crédit du Maroc depuis l'arrêté du 31 décembre 2009 sont établis selon le référentiel IFRS.

Les normes et interprétations sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2024.

FORMAT DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le groupe Crédit du Maroc utilise les formats des documents de synthèse (bilan, compte de résultat, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés dans les dispositions du chapitre 4 du plan comptable des établissements de crédits.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

UTILISATION DE JUGEMENTS ET ESTIMATIONS DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des états financiers exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Les réalisations futures peuvent être influencées par de nombreux facteurs, notamment :

- Les activités des marchés nationaux et internationaux ;
- Les fluctuations des taux d'intérêt et de change ;
- Les modifications de la réglementation ou de la législation.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- Les instruments financiers évalués à la juste valeur ;
- Les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ;
- Les dépréciations d'instruments de dette au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables ;
- Les provisions ;
- Les actifs d'impôts différés.

Les modalités de recours à des jugements ou à des estimations sont précisées dans les paragraphes concernés ci-après.

INSTRUMENTS FINANCIERS (IFRS9, IAS32 ET 39)

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Définitions

La norme IAS 32 définit un instrument financier comme tout contrat qui donne lieu à un actif financier d'une entité et à un passif financier ou

à un instrument de capitaux propres d'une autre entité, c'est-à-dire tout contrat représentant les droits ou obligations contractuels de recevoir ou de payer des liquidités ou d'autres actifs financiers. Les instruments dérivés sont des actifs ou passifs financiers dont la valeur évolue en fonction de celle d'un sous-jacent, qui requièrent un investissement initial faible ou nul, et dont le règlement intervient à une date future.

Les actifs et passifs financiers sont traités dans les états financiers selon les dispositions de la norme IFRS 9.

La norme IFRS 9 définit les principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit et de comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture.

Il est toutefois précisé que Crédit du Maroc utilise l'option de ne pas appliquer le modèle général de couverture d'IFRS 9. L'ensemble des relations de couverture reste en conséquence dans le champ d'IAS 39 en attendant les futures dispositions relatives à la macro-couverture.

Conventions d'évaluation des actifs et passifs financiers

◆ Évaluation initiale

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

La juste valeur telle que définie par IFRS 13 correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

◆ Évaluation ultérieure

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

Actifs financiers

◆ Classement et évaluation des actifs financiers

Les actifs financiers non dérivés (instruments de dette ou de capitaux propres) sont classés au bilan dans des catégories comptables qui déterminent leur traitement comptable et leur mode d'évaluation ultérieur. Ces actifs financiers sont classés dans l'une des trois catégories suivantes :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- actifs financiers au coût amorti ;
- actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié :

- d'instruments de dette ; ou
- d'instruments de capitaux propres.

► Instruments de dette

Le classement et l'évaluation d'un instrument de dette dépend de deux critères réunis : le modèle de gestion et l'analyse des caractéristiques contractuelles sauf utilisation de l'option à la juste valeur.

- Les trois modèles de gestion :

Le modèle de gestion est représentatif de la stratégie que suit le management pour la gestion de ses actifs financiers, dans l'atteinte de ses objectifs. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé. On distingue trois modèles de gestion :

- Le **modèle de pure collecte** dont l'objectif est de collecter les flux de trésorerie contractuels sur la durée de vie des actifs ; ce modèle n'implique pas systématiquement de détenir la totalité des actifs jusqu'à leur échéance contractuelle ; toutefois, les ventes d'actifs sont strictement encadrées.

- Le **modèle mixte** dont l'objectif est de collecter des flux de trésorerie sur la durée de vie et de céder les actifs ; dans ce modèle, la vente d'actifs financiers et la perception de flux de trésorerie sont toutes les deux essentielles ; et

- Le **modèle de pure cession** dont l'objectif principal est de céder les actifs.

Il concerne notamment les portefeuilles dont l'objectif est de collecter des flux de trésorerie via les cessions, les portefeuilles dont la performance est appréciée sur la base de sa juste valeur, les portefeuilles d'actifs financiers détenus à des fins de transaction.

- Les caractéristiques contractuelles (test «Solely Payments of Principal & Interests» ou test «SPPI») :

Le test «SPPI» regroupe un ensemble de critères, examinés cumulativement, permettant d'établir si les flux de trésorerie contractuels respectent les caractéristiques d'un financement simple (remboursements de nominal et versements d'intérêts sur le nominal restant dû).

Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Le mode de comptabilisation des instruments de dette résultant de la qualification du modèle de gestion couplée au test «SPPI» peut être présenté sous la forme du diagramme ci-après :

Instruments de dette		Modèles de gestion		
		Pure collecte	Mixte	Pure cession
Test SPPI	Satisfait	Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres recyclables	Juste valeur par résultat
	Non satisfait	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

► Instruments de dette au coût amorti

Les instruments de dette sont évalués au coût amorti s'ils sont éligibles au modèle collecte et s'ils respectent le test «SPPI».

Ils sont enregistrés à la date de règlement-livraison et leur évaluation initiale inclut également les coupons courus et les coûts de transaction.

► Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables

Les instruments de dette sont évalués à la juste valeur par capitaux propres recyclables s'ils sont éligibles au modèle mixte et s'ils respectent le test «SPPI».

Ils sont enregistrés à la date de négociation et leur évaluation initiale inclut également les coupons courus et les coûts de transaction.

L'amortissement des éventuelles surcotes/décotes et des frais de transaction des titres à revenu fixe est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ces actifs financiers sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres recyclables en contrepartie du compte d'encours (hors intérêts courus comptabilisés en résultat selon la méthode du TIE).

En cas de cession, ces variations sont transférées en résultat.

Cette catégorie d'instruments financiers fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le paragraphe spécifique «Provisionnement pour risque de crédit» (sans que cela n'affecte la juste valeur au bilan).

► Instruments de dette à la juste valeur par résultat

Les instruments de dette sont évalués en juste valeur par résultat dans les cas suivants :

- Les instruments sont classés dans des portefeuilles constitués d'actifs financiers détenus à des fins de transaction ou dont l'objectif principal est la cession ;
- Les instruments de dette qui ne respectent pas les critères du test «SPPI». C'est notamment le cas des OPCVM ;
- Les instruments financiers classés dans des portefeuilles pour lesquels l'entité choisit pour la valorisation à la juste valeur afin de réduire une différence de traitement comptable au compte de résultat. Dans ce cas, il s'agit d'un classement sur option à la juste valeur par résultat.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors coûts de transaction (directement enregistrés en résultat) et coupons courus inclus. Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat, en Produit net bancaire (PNB), en contrepartie du compte d'encours.

► Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres sont par défaut comptabilisés à la juste valeur par résultat, sauf option irrévocable pour un classement à la juste valeur par capitaux propres non recyclables, sous réserve que ces instruments ne soient pas détenus à des fins de transaction.

► Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors coûts de transaction (directement enregistrés en résultat). Les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transaction sont enregistrés à la date de négociation. Les instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par résultat et non détenus à des fins de transaction sont enregistrés en date de règlement-livraison.

Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat, en Produit Net Bancaire (PNB), en contrepartie du compte d'encours.

► Instrument de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (sur option irrévocable)

L'option irrévocable de comptabiliser les instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables est retenue au niveau transactionnel (ligne par ligne) et s'applique dès la date de comptabilisation initiale. Ces titres sont enregistrés à la date de négociation.

La juste valeur initiale intègre les coûts de transaction.

Lors des évaluations ultérieures, les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres non recyclables. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres.

Cette option n'est pas retenue par le Groupe pour les instruments de capitaux propres.

Passifs financiers

◆ **Classement et évaluation des passifs financiers**
Les passifs financiers sont classés au bilan dans les deux catégories comptables suivantes :

- passifs financiers à la juste valeur par résultat, par nature ou sur option ;
- passifs financiers au coût amorti.

► Passifs financiers à la juste valeur par résultat par nature

Les instruments financiers émis principalement en vue d'être rachetés à court terme, les instruments faisant partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfice à court terme, et les dérivés sont évalués à la juste valeur par nature.

Les variations de juste valeur de ce portefeuille sont constatées en contrepartie du compte de résultat.

► Passifs financiers évalués au coût amorti

Tous les autres passifs répondant à la définition d'un passif financier (hors dérivé) sont évalués au coût amorti.

Provisionnement pour risque de crédit

◆ Champ d'application

Conformément à IFRS 9, Le Groupe comptabilise une correction de valeur au titre des pertes de crédit attendues («Expected Credit Losses» ou «ECL») sur les encours suivants :

- les actifs financiers d'instruments de dette comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables (prêts et créances, titres de dette) ;
- les engagements de financement qui ne sont pas évalués à la juste valeur par résultat ;
- les engagements de garantie relevant d'IFRS 9 et qui ne sont pas évalués à la juste valeur par résultat ;
- les créances locatives relevant de la norme IFRS16 ; et
- Les instruments de capitaux propres (à la juste valeur par résultat ou à la juste valeur par capitaux propres non recyclables) ne sont pas concernés par les dispositions en matière de dépréciation.

Les instruments dérivés et les autres instruments en juste valeur par contrepartie résultat font l'objet d'un calcul de risque de contrepartie qui n'est pas visé par le modèle ECL.

• Risque de crédit et étapes de provisionnement

Le risque de crédit se définit comme le risque de pertes lié au défaut d'une contrepartie entraînant son incapacité à faire face à ses engagements vis-à-vis du Groupe Crédit du Maroc.

Le processus de provisionnement du risque de crédit distingue trois étapes (Buckets) :

- **1^{ère} étape (Bucket 1)** : dès la comptabilisation initiale de l'instrument financier (crédit, titre de dette, garantie ...), l'entité comptabilise les pertes de crédit attendues sur 12 mois ;
- **2^{ème} étape (Bucket 2)** : si la qualité de crédit se dégrade significativement pour une transaction ou un portefeuille donné, l'entité comptabilise les pertes attendues à maturité ;
- **3^{ème} étape (Bucket 3)** : dès lors qu'un ou plusieurs événements de défaut sont intervenus sur la transaction ou sur la contrepartie en ayant un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés, l'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, les instruments financiers sont reclassés en bucket 2, puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit

- Définition du défaut

La définition du défaut pour les besoins du provisionnement ECL est identique à celle utilisée en gestion. Ainsi, un débiteur est considéré en situation de défaut, lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- un arriéré de paiement généralement supérieur à quatre-vingt-dix jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur ;
- l'entité estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

La définition de «défaut» est appliquée uniformément à tous les instruments financiers, à moins que des informations qui deviennent disponibles indiquent qu'une autre définition de «défaut» convient davantage à un instrument financier particulier.

Sur le périmètre «Grandes clientèles» : la contrepartie en défaut ne revient en situation saine qu'après régularisation complète du retard constaté et des autres éléments déclencheurs du défaut (levée du défaut pour la société mère, levée d'une alerte ayant entraîné le défaut, etc.).

- La notion de perte de crédit attendue « ECL »

L'ECL se définit comme la valeur probable espérée pondérée de la perte de crédit (en

principal et en intérêts) actualisée. Elle correspond à la valeur actuelle de la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts).

L'approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues.

• Gouvernance et mesure des ECL

La gouvernance du dispositif de mesure des paramètres IFRS 9 s'appuie sur l'organisation mise en place dans le cadre du dispositif Bâlois. La Direction des Risques du Crédit du Maroc est responsable de la définition du cadre méthodologique et de la supervision du dispositif de provisionnement des encours en cohérence avec les règles prudentielles de BAM.

Le Crédit du Maroc s'appuie en priorité sur le dispositif de notation interne et les processus Bâlois actuels pour générer les paramètres IFRS 9 nécessaires au calcul des ECL. L'appréciation de l'évolution du risque de crédit s'appuie sur un modèle d'anticipation des pertes et extrapolation sur la base de scénarios raisonnables.

La formule de calcul intègre les paramètres de probabilité de défaut, de perte en cas de défaut et d'exposition au moment du défaut.

Ces calculs s'appuient largement sur les modèles internes utilisés dans le cadre du dispositif prudentiel, mais avec des retraitements pour déterminer une ECL économique. La norme IFRS 9 préconise une analyse en date d'arrêt (*Point in Time*) tout en tenant compte de données de pertes historiques et des données prospectives (*Forward Looking*), alors que la vue prudentielle s'analyse à travers le cycle (*Through The Cycle*) pour la probabilité de défaut et en bas de cycle (*Downturn*) pour la perte en cas de défaut.

Les modalités de calcul de l'ECL sont à apprécier en fonction des typologies de produits : instruments financiers et instruments hors bilan.

Les pertes de crédit attendues sont actualisées au TIE déterminé lors de la comptabilisation initiale de l'instrument financier.

Les paramètres IFRS 9 sont mesurés et mis à jour régulièrement et permettent d'établir un premier niveau de référence, ou socle partagé, de provisionnement.

Le *backtesting* des modèles et paramètres utilisés est réalisé à minima à fréquence annuelle.

Les données macro-économiques prospectives (*Forward Looking*) sont prises en compte dans un cadre méthodologique applicable à deux niveaux :

- Un premier niveau tenant en compte le contexte macro-économique global dans la projection des paramètres PD, LGD sur l'horizon d'amortissement des opérations
- Un deuxième niveau tenant en compte les spécificités du portefeuille du Crédit du Maroc.

• Dégradation significative du risque de crédit

La dégradation du risque de crédit est appréciée depuis l'origine à chaque date d'arrêt. Cette appréciation de l'évolution du risque de crédit conduit à classer les opérations par classe de risque (Buckets).

Afin d'apprécier la dégradation significative, nous prévoyons 2 niveaux d'analyse :

- un premier niveau dépendant de règles et de critères relatifs et absolus.
- un deuxième niveau lié à l'appréciation, à dire d'expert.

Le suivi de la dégradation significative porte, sauf exception, sur chaque instrument financier. Aucune contagion n'est requise pour le passage de *Bucket 1* à *Bucket 2* des instruments financiers d'une même contrepartie. Le suivi de la dégradation significative doit porter sur l'évolution du risque de crédit du débiteur principal sans tenir compte de la garantie, y compris pour les opérations bénéficiant d'une garantie de l'actionnaire.

Pour mesurer la dégradation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, il est nécessaire de récupérer la notation interne et la PD (probabilité de défaut) à l'origine.

L'origine s'entend comme la date de négociation, lorsque l'entité devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Pour les engagements de financement et de garantie, l'origine s'entend comme la date d'engagement irrévocable.

Pour le périmètre sans modèle de notation interne, le Groupe Crédit du Maroc retient le seuil absolu d'impayés supérieur à 30 jours comme seuil ultime de dégradation significative et de classement en *Bucket 2*.

Pour les titres, le Groupe Crédit du Maroc utilise l'approche qui consiste à appliquer un niveau absolu de risque de crédit, conformément à IFRS 9, en-deçà duquel les expositions seront classées en *Bucket 1* et provisionnées sur la base d'un ECL à 12 mois.

Ainsi, les règles suivantes s'appliqueront pour le suivi de la dégradation significative des titres :

- **les titres notés «Investment Grade»**, en date d'arrêté, seront classés en *Bucket 1* et provisionnés sur la base d'un ECL à 12 mois ;
- **les titres notés «Non-Investment Grade» (NIG)**, en date d'arrêté, devront faire l'objet d'un suivi de la dégradation significative, depuis l'origine, et être classés en *Bucket 2* (ECL à maturité) en cas de dégradation significative du risque de crédit.

La détérioration relative doit être appréciée en amont de la survenance d'une défaillance avérée (*Bucket 3*).

• Restructurations pour cause de difficultés financières

Les instruments de dette restructurés pour difficultés financières sont ceux pour lesquels l'entité a modifié les conditions financières initiales (taux d'intérêt, maturité) pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, selon des modalités qui n'auraient pas été envisagées dans d'autres circonstances. Ainsi ils concernent tous les instruments de dette, quelle que soit la catégorie de classement du titre en fonction de la dégradation du risque de crédit observée depuis la comptabilisation initiale.

Cette notion de restructuration doit s'apprécier au niveau du contrat et non au niveau du client (pas de contagion).

La définition des créances restructurées pour cause de difficultés financières répond donc à deux critères cumulatifs :

- Des modifications de contrat ou des refinancements de créance ;
- Un client en situation financière difficile.

Par « modification de contrat », sont visées par exemple les situations dans lesquelles :

- Il existe une différence en faveur de l'emprunteur entre le contrat modifié et les conditions antérieures au contrat ;
- Les modifications apportées au contrat conduisent à des conditions plus favorables pour l'emprunteur concerné que ce qu'auraient pu obtenir, au même moment, d'autres emprunteurs de la banque ayant un profil de risque similaire.

Par « refinancement », sont visées les situations dans lesquelles une dette nouvelle est accordée au client pour lui permettre de rembourser totalement ou partiellement une autre dette dont il ne peut assumer les conditions contractuelles en raison de sa situation financière.

Une restructuration de prêt (sain ou en défaut) indique une présomption d'existence d'un risque de perte avérée (*Bucket 3*).

La nécessité de constituer une dépréciation sur l'exposition restructurée doit donc être analysée en conséquence (une restructuration n'entraîne pas systématiquement la constitution de dépréciation pour perte avérée et un classement en défaut).

La qualification de « créance restructurée » est temporaire.

Dès lors que l'opération de restructuration au sens de la Forbearance, l'exposition conserve ce statut de « restructurée » pendant une période à minima de 2 ans si l'exposition était saine au moment de la restructuration, ou de 3 ans si l'exposition était en défaut au moment de la restructuration. Ces périodes sont prolongées en cas de survenance de certains événements prévus par les normes de la Forbearance (nouveaux incidents par exemple).

Ainsi, lors d'une restructuration d'une exposition qui était en défaut, l'ECL correspondant est pris à maturité (*Bucket 2*).

Instruments financiers dérivés

◆ Classement et évaluation

Les instruments dérivés sont des actifs ou des passifs financiers classés par défaut en instruments dérivés détenus à des fins de transaction sauf à pouvoir être qualifiés d'instruments dérivés de couverture.

Ils sont enregistrés au bilan pour leur juste valeur initiale à la date de négociation.

Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur. A chaque arrêté comptable, la contrepartie des variations de juste valeur des dérivés au bilan est enregistrée :

- En résultat s'il s'agit d'instruments dérivés détenus à des fins de transaction ou de couverture de juste valeur ;
- En capitaux propres s'il s'agit d'instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie ou d'un investissement net dans une activité à l'étranger, pour la part efficace de la couverture.

Options retenues

Toutes les opérations de change à terme ont été valorisées en valeur de marché.

Ces opérations sont enregistrées dans le bilan à la date de l'engagement, même si la juste valeur à l'initiation est nulle pour la quasi-totalité des contrats (juste valeur nulle pour des contrats fermes initiés à des conditions de marché).

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers est déterminée en maximisant le recours aux données d'entrée observables. Elle est présentée selon la hiérarchie définie par IFRS 13.

IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Le groupe Crédit du Maroc considère que la meilleure indication de la juste valeur est la référence aux cotations publiées sur un marché actif.

En l'absence de telles cotations, la juste valeur est déterminée par l'application de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données observables pertinentes et minimisent celle des données non observables.

◆ Hiérarchie de la juste valeur

La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- **Niveau 1** : justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs.

Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.

- **Niveau 2** : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1.

Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables.

- **Niveau 3** : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

RESTRUCTURATIONS POUR CAUSE DE DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Les instruments de dette restructurés pour difficultés financières sont ceux pour lesquels Crédit du Maroc a modifié les conditions financières initiales (taux d'intérêt, maturité, etc.) pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, selon des modalités qui n'auraient pas été envisagées dans

d'autres circonstances. Ainsi, ils concernent tous les instruments de dette, quelle que soit la catégorie de classement de l'instrument de dette en fonction de la dégradation du risque de crédit observée depuis la comptabilisation initiale.

L'impact de la décote est calculé au moment de l'étude de restructuration et fait l'objet de comptabilisation et d'étalement lorsque les impacts sont significatifs.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Norme

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût amorti

Le coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur.

La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

La juste valeur

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'approche par composants

Chaque élément significatif d'une immobilisation corporelle doit être comptabilisé séparément comme un composant et amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

La valeur résiduelle

C'est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

La durée d'utilité

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Options retenues

Le modèle retenu est celui du coût amorti. Les frais d'acquisition ont été inclus dans les valeurs d'entrée des immobilisations et rattachés au composant principal pour l'amortissement.

Au niveau de l'approche par composants, le groupe dispose d'un outil de gestion des immobilisations qui permet de distinguer pour chaque bien les valeurs réelles relatives à chaque composant sans utilisation d'une matrice de décomposition. Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Famille	Durée d'amortissement	
	Standard*	Fourchette**
Immeubles d'exploitation	50 ans	30 à 80 ans
Agencements, aménagements et installations	15 ans	5 à 20 ans
Mobilier et matériel de bureau	10 ans	
Matériel informatique	5 ans	5 à 7 ans
Logiciels informatiques	5 ans	5 à 7 ans
Matériel roulant	4 ans	4 à 5 ans

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle.

* Les amortissements se feront sur la base des durées standards.

** Ces durées peuvent être appliquées en fonction des caractéristiques spécifiques de certaines immobilisations.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Norme

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

- **Le modèle de la juste valeur** : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être appliqué à l'ensemble des immeubles de placement ;
- **Le modèle du coût amorti** : dans ce cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue est le coût historique amorti. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

A la date d'arrêté, le Groupe Crédit du Maroc ne dispose pas d'immeubles de placement.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable (afin de la distinguer du goodwill) et sans substance physique.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- **Le modèle du coût** : l'immobilisation est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs.
- **Le modèle de la réévaluation** : l'immobilisation incorporelle doit être comptabilisée pour son montant réévalué correspondant à sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures. Ce traitement est applicable s'il existe un marché actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur la base de la dite durée. Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues

Valorisation des logiciels développés en interne : l'activation des logiciels développés en interne n'a pas été réalisée en FTA en raison de l'absence de données de gestion fiables permettant de connaître les coûts de développement engagés sur ces logiciels.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont enregistrés en charges compte tenu de leur montant jugé insignifiant.

GOODWILL

Norme

Coût d'un regroupement d'entreprises

L'acquéreur doit évaluer le coût d'un regroupement d'entreprises comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, majoré par l'ensemble des coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises et minoré par les coûts administratifs généraux.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

OPÉRATIONS EN DEVISES

En date d'arrêté, les actifs et passifs libellés en monnaie étrangère sont convertis en dirhams, monnaie de fonctionnement du groupe Crédit du Maroc.

En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires (ex : instruments de dette) et non monétaires (ex : instruments de capitaux propres).

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat. Cette règle comporte trois exceptions :

- sur les instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables, la composante de l'écart de change calculée sur le coût amorti est comptabilisée en résultat ; le complément est enregistré en capitaux propres recyclables ;
- sur les éléments désignés comme couverture de flux de trésorerie ou faisant partie d'un investissement net dans une entité étrangère, les écarts de change sont comptabilisés en capitaux propres recyclables pour la part efficace ;
- sur les passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option, les écarts de change liés aux variations de juste de valeur du risque de crédit propre sont enregistrés en capitaux propres non recyclables.

Les traitements relatifs aux éléments non monétaires diffèrent selon le traitement comptable de ces éléments avant conversion :

- les éléments au coût historique restent évalués au cours de change du jour de la transaction (cours historique) ;
- les éléments à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date de clôture.

Les écarts change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :

- en résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ;
- en capitaux propres non recyclables si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres non recyclables.

CONTRATS DE LOCATION

Le Groupe peut être bailleur ou preneur d'un contrat de location.

Contrats de location dont le Groupe est bailleur

Les opérations de location sont analysées selon leur substance et leur réalité financière. Elles sont comptabilisées selon les cas, soit en opérations de location-financement, soit en opérations de location simple.

- S'agissant d'opérations de location-financement, elles sont assimilées à une vente d'immobilisation au locataire financée par un crédit accordé par le bailleur. L'analyse de la substance économique des opérations de location-financement conduit le bailleur à :
 - a) Sortir du bilan l'immobilisation louée ;
 - b) Constaté une créance financière sur le client parmi les « actifs financiers au coût amorti » pour une valeur égale à la valeur actualisée au taux implicite du contrat des paiements de

location à recevoir par le bailleur au titre du contrat de location, majorée de toute valeur résiduelle non garantie revenant au bailleur ;

- c) Comptabiliser des impôts différés au titre des différences temporelles portant sur la créance financière et la valeur nette comptable de l'immobilisation louée.
- d) Décomposer les produits correspondant aux loyers entre d'une part les intérêts d'autre part l'amortissement du capital.
- S'agissant d'opérations de location simple, le bailleur comptabilise les biens loués parmi les « immobilisations corporelles » à l'actif de son bilan et enregistre les produits de location de manière linéaire parmi les « produits des autres activités » au compte de résultat.

Contrats de location dont le Groupe est preneur

Les opérations de location sont comptabilisées dans le bilan à la date de mise à disposition de l'actif loué. Le preneur constate un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué parmi les immobilisations corporelles pendant la durée estimée du contrat et une dette au titre de l'obligation de paiement des loyers parmi les passifs divers sur cette même durée.

La durée de location d'un contrat correspond à la durée non résiliable du contrat de location ajustée des options de prolongation du contrat que le preneur est raisonnablement certain d'exercer et option de résiliation que le preneur est raisonnablement certain de ne pas exercer.

La dette locative est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des paiements de loyers sur la durée du contrat. Les paiements de loyers comprennent les loyers fixes, les loyers variables basés sur un taux ou un indice et les paiements que le preneur s'attend à payer au titre des garanties de valeur résiduelle, d'option d'achat ou de pénalité de résiliation anticipée.

Le taux d'actualisation applicable pour le calcul du droit d'utilisation et du passif de location est par défaut le taux d'endettement marginal du preneur sur la durée du contrat à la date de signature du contrat, lorsque le taux implicite n'est pas aisément déterminable. Le taux d'endettement marginal tient compte de la structure de paiement des loyers.

La charge au titre des contrats de location est décomposée entre d'une part les intérêts et d'autre part l'amortissement du capital

Le droit d'utilisation de l'actif est évalué à la valeur initiale de la dette locative et il est amorti sur la durée estimée du contrat.

La dette locative et le droit d'utilisation peuvent être ajustés en cas de modification du contrat de location, de réestimation de la durée de location ou de révision des loyers liée à l'application d'indices ou de taux.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles des droits d'utilisation et des passifs de location chez le preneur.

Conformément à l'exception prévue par la norme, les contrats de location à court terme (durée initiale inférieure à douze mois) et les contrats de location dont la valeur à neuf du bien loué est de faible valeur ne sont pas comptabilisés au bilan, les charges de location correspondantes sont enregistrées de manière linéaire dans le compte de résultat parmi les charges générales d'exploitation.

Conformément aux dispositions prévues par la norme, le Groupe n'applique pas la norme IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles.

PROVISIONS DU PASSIF

Norme

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable (ce qui veut dire plus probable qu'improbable) qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;

- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

Options retenues

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions inscrites au passif et à leur :

- affectation aux natures de risques inhérents ;
- valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IAS/IFRS.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS

Les produits et charges de commissions sont enregistrés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

Les commissions qui font partie intégrante du rendement d'un instrument financier sont comptabilisées comme un ajustement de la rémunération de cet instrument et intégrées à son taux d'intérêt effectif.

Concernant les autres natures de commissions, leur comptabilisation au compte de résultat doit refléter le rythme de transfert au client du contrôle du bien ou du service vendu :

- le résultat d'une transaction associé à une prestation de services est comptabilisé dans la rubrique Commissions, lors du transfert du contrôle de la prestation de service au client s'il peut être estimé de façon fiable. Ce transfert peut intervenir au fur et à mesure que le service est rendu (service continu) ou à une date donnée (service ponctuel).
- a) Les commissions rémunérant des services continus (commissions sur moyens de paiement, par exemple) sont enregistrées en résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation rendue.
- b) Les commissions perçues ou versées en rémunération de services ponctuels sont, quant à elles, intégralement enregistrées en résultat lorsque la prestation est rendue.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Norme

Principe général

L'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des termes formels du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages.

Typologie des avantages au personnel

Les avantages au personnel sont classés en cinq catégories, selon la nature et les modalités de versement des prestations.

On distingue :

- les avantages à court terme comme les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les congés maladie, l'intéressement et les primes (si elles sont payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice) ainsi que les avantages non monétaires (comme l'assistance médicale, le logement, les voitures et les biens ou services gratuits ou subventionnés) dont bénéficient les membres du personnel en activité ;
- les autres avantages à long terme (payables plus de douze mois après la fin de l'exercice), notamment les congés sabbatiques, les indemnités pour invalidité de longue durée, les primes et les rémunérations différées telles les indemnités de départ à la retraite, les primes d'ancienneté ou les médailles du travail ;
- les indemnités de fin de contrat de travail ;
- les avantages postérieurs à l'emploi comme les pensions et autres prestations de retraite, l'assurance-vie postérieure à l'emploi, et l'assistance médicale postérieure à l'emploi.

Avantages postérieurs à l'emploi : régimes à prestations définies

Écarts actuariels : des écarts actuariels pourront résulter d'augmentations ou de diminutions de la valeur actuelle d'une obligation au titre de prestations définies ou de la juste valeur des actifs du régime correspondant ;

Coût des services passés : le coût des services passés est généré lorsque l'entité adopte un régime

à prestations définies ou change les prestations à payer en vertu d'un régime existant ;

Réductions et liquidations :

Une réduction intervient lorsqu'une entité :

- Peut démontrer qu'elle s'est engagée à réduire de façon significative le nombre de personnes bénéficiant d'un régime ou ;
- Change les termes d'un régime à prestations définies de sorte qu'une partie significative des services futurs des membres du personnel actuels ne leur donnera plus de droits à prestations ou ne leur donnera que des droits réduits. Une liquidation intervient lorsqu'une entité conclut une transaction éliminant toute obligation juridique ou implicite ultérieure pour tout ou partie des prestations prévues par un régime à prestations définies.

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs. Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Ces hypothèses comprennent :

- Hypothèses démographiques ;
- Le taux attendu de rendement des actifs du régime ;
- Taux d'actualisation / taux d'inflation ;
- Salaires, avantages du personnel et coûts médicaux.

Avantages à long terme

La norme IAS 19 permet l'utilisation d'une méthode simplifiée de comptabilisation des autres avantages à long terme. Cette méthode diffère sur les points suivants de celle imposée pour les avantages postérieurs à l'emploi :

- Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et aucun corridor n'est appliqué ;
- L'ensemble du coût des services passés est comptabilisé immédiatement.

Indemnités de fin de contrat de travail

Une entité peut s'engager envers ses employés pour décaisser des cashs flows en leur faveur à la fin de leurs contrats de travail respectifs. Une entité est manifestement engagée à mettre fin à un contrat de travail si et seulement si elle a un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Par la constitution d'une provision en interne ;
- Par l'externalisation de son obligation de verser les prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Options retenues

Les régimes d'avantages au personnel qui sont provisionnés par le Groupe Crédit du Maroc sont :

- **Les Primes de Fin de Carrière** : Primes versées en cas de départ en retraite ou de décès d'un salarié qui présente au minimum 20 ans d'ancienneté.
- **Les Indemnités de Départ Volontaire** : Indemnités versées en cas de départ anticipé à la retraite d'un salarié d'au moins 55 ans (50 ans pour les femmes) et d'au minimum de 21 ans d'ancienneté.
- **Les Primes de Fidélité** : Primes versées au salarié à la date anniversaire de leurs 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans d'ancienneté au sein du Crédit du Maroc.
- **Les Congés Payés** : Il s'agit des droits à congés payés cumulables et reportables jusqu'à 2 ans (avantage déjà provisionné dans les comptes sociaux).

La méthode de calcul utilisée par le Groupe Crédit du Maroc est la méthode des unités de crédit projetées avec une prise en compte « proratisée » du service rendu. Cette méthode consiste en une évaluation des droits à terme moyennant des hypothèses actuarielles et une répartition de ces droits sur la période d'activité au cours de laquelle le groupe bénéficie des services de ses employés.

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des variations des écarts

actuariels relatives aux avantages postérieurs à l'emploi en capitaux propres selon la méthode du SORIE (*Statement Of Recognised Income and Expenses*), par contre pour les avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront à être comptabilisés directement en résultat.

IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

Norme

L'impôt exigible, tant qu'il n'est pas payé, doit être comptabilisé en tant que passif. Si le montant déjà payé au titre de l'exercice et des exercices précédents excède le montant dû pour ces exercices, l'excédent doit être comptabilisé en tant qu'actif.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

- Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible ;
 - lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
 - lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés ;
 - la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés. Les normes IAS/IFRS interdisent l'actualisation des impôts différés.
- Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si, et seulement si :
- l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
 - les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Options retenues

Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé :

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

IFRIC23

L'interprétation IFRIC 23 clarifie les dispositions d'IAS 12 « impôt sur le résultat » et précise la manière dont les incertitudes liées aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels du groupe. Le Groupe Crédit du Maroc a adopté les choix et les options normatives liés à cette interprétation.

Pour le traitement de l'IFRIC 23, le Groupe CDM a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS

BILAN CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)			
ACTIF CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		2 841 287	2 235 047
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	5 983 830	4 785 186
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	3.5	5 734 166	4 544 070
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	249 664	241 116
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3.3	2 410 234	675 103
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3.3	2 410 234	675 103
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		-	-
Titres au coût amorti	3.2	2 135 033	915 291
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3.2	3 892 685	5 665 530
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	3.2	62 862 585	56 622 038
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux		-	-
Placements des activités d'assurance		-	-
Actifs d'Impôt Exigible	3.8	970	5 830
Actifs d'impôt différé	3.8	176 010	149 903
Comptes de régularisation et autres actifs	3.4	915 006	586 707
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence		6 457	-
Immeubles de placement		-	-
Immobilisations corporelles	3.6	1 481 592	1 497 883
Immobilisations incorporelles	3.6	1 022 407	912 374
Ecart d'acquisition		-	-
TOTAL		83 728 097	74 050 891

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)			
COMPTE DE RÉSULTAT	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	2.2	3 299 346	3 147 045
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	2.2	618 431	718 942
Marge d'Intérêt		2 680 915	2 428 102
Commissions (Produits)	2.3	584 867	532 188
Commissions (Charges)	2.3	91 155	72 175
Marge sur Commissions		493 712	460 013
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.5	498 843	502 538
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		487 735	487 073
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		11 108	15 465
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.6	-	1 264
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		-	1 264
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		-	-
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		-	-
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
Produits des autres activités		22 815	31 691
Charges des autres activités		127 884	120 427
PRODUIT NET BANCAIRE		3 568 401	3 303 182
Charges générales d'exploitation		1 359 551	1 345 385
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		292 928	259 704
Résultat Brut d'Exploitation		1 915 921	1 698 093
Coût du risque	2.1	-383 113	-398 408
Résultat d'Exploitation		1 532 809	1 299 685
Quote-Part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		4	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.4	11 008	-6 142
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-
Résultat avant Impôt		1 543 821	1 293 543
Impôts sur les résultats	3.8	680 270	552 594
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat net		863 551	740 949
Intérêts minoritaires		-	-
Résultat net Part du groupe		863 551	740 949
Résultat par action		79,36	68,09
Résultat dilué par action		79,36	68,09

(En milliers de DH)			
PASSIF CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		670	702
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.9	39 529	25 134
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	3.9	39 529	25 134
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	3.1	6 516 092	1 738 769
Dettes envers la clientèle	3.1	61 228 461	56 997 885
Titres de créance émis	3.1	2 120 354	3 180 479
Passifs d'impôt exigibles	3.8	193 716	189 008
Passifs d'impôt différé	3.8	1 282	5 003
Comptes de régularisation et autres passifs	3.4	2 586 330	2 243 448
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions	3.7	580 339	554 447
Subventions et fonds assimilés		-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		2 258 313	1 237 163
Capitaux propres		8 203 010	7 878 853
Capital et réserves liées		4 750 613	4 823 451
Réserves consolidées		2 551 543	2 273 030
Part du groupe		2 551 543	2 273 030
Part des minoritaires		-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		37 302	41 423
Part du groupe		37 302	41 423
Part des minoritaires		-	-
Résultat net de l'exercice		863 551	740 949
Part du groupe		863 551	740 949
Part des minoritaires		-	-
TOTAL		83 728 097	74 050 891

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)			
FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/2025	31/12/2024	
Résultat avant impôts	1 543 821	1 293 543	
Résultat net des activités abandonnées	-	-	
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	292 928	259 704	
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-	
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	336 714	19 854	
+/- Dotations nettes aux provisions	31 353	-6 202	
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	4	-	
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	11 008	-6 142	
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	19 025	-15 728	
+/- Autres mouvements	23 621	-148 600	
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	714 652	102 885	
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	5 671 175	2 397 202	
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 393 465	-311 170	
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-4 166 408	-1 305 325	
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	68 276	297 360	
+/- Flux liés aux activités destinées à être cédées	-	-	
- Impôts versés	-707 555	-558 455	
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 527 977	519 612	
Flux nets de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	730 496	1 916 040	
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-	
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-	
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-397 678	-372 091	
Flux nets de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-397 678	-372 091	
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-532 627	104 799	
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-58 000	-242 000	
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	-590 627	-137 201	
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-2 646	308	
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-260 456	1 407 056	

COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE	31/12/2025	31/12/2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 932 314	2 525 258
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 235 491	2 265 415
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 696 823	259 842
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 671 858	3 932 314
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 842 827	2 235 491
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	829 031	1 696 823
Variation de la trésorerie nette	-260 456	1 407 056

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2023	1 088 121	3 258 393	-	2 650 422	37 259	-	7 034 195	45 712	7 079 907
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-372 138	-	-	-372 138	-	-372 138
Autres	-	476 937	-	-	-	-	476 937	-	476 937
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	740 949	-	-	740 949	-	740 949
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	839	-	839	-	839
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	3 325	-	3 325	-	3 325
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	308	-	-	308	-	308
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	155	-	-	155	-	155
Autres	-	-	-	-	4 164	-	4 164	-	4 164
Variations de périmètre	-	-	-	-5 718	-	-	-5 718	-45 712	-51 429
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2024	1 088 121	3 735 329	-	3 013 979	41 423	-	7 878 853	-	7 878 853
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-453 747	-	-	-453 747	-	-453 747
Autres	-	-72 838	-	-	-	-	-72 838	-	-72 838
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	863 551	-	-	863 551	-	863 551
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	-7 512	-	-7 512	-	-7 512
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	3 391	-	3 391	-	3 391
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-2 646	-	-	-2 646	-	-2 646
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-2 646	-4 121	-	-6 767	-	-6 767
Autres	-	-	-	-6 043	-	-	-6 043	-	-6 043
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2025	1 088 121	3 662 492	-	3 415 095	37 302	-	8 203 010	-	8 203 010

RÉSULTAT NET, GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net	863 551	740 949
Éléments recyclables en résultat net :	4 866	1 148
Écarts de conversion	-2 646	308
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	12 129	1 718
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables	-	-
Impôts liés	4 617	879
Éléments non recyclables en résultat net :	3 391	3 325
Réévaluation des immobilisations	-	-
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	5 460	5 306
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat	-	-
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables	-	-
Impôts liés	2 070	1 981
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	8 256	4 473
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	871 808	745 422
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	871 808	745 422
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-	-

NOTES ET ANNEXES IFRS

PRINCIPES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

Les notions de contrôle

Conformément aux normes internationales, la définition de contrôle, selon IFRS 10 comporte les trois éléments suivants :

- Le pouvoir détenu sur l'entité émettrice ;
- L'exposition ou le droit à des rendements variables, en raison des liens avec l'entité émettrice ;
- La capacité de Crédit du Maroc d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Crédit du Maroc contrôle une entité émettrice si et seulement si ces trois éléments sont réunis.

L'IFRS 11 porte sur le classement d'un partenariat sur lequel deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Selon IFRS 11, il existe deux types de partenariat : les entreprises communes et les coentreprises. Ces deux types de partenariats se distinguent par les droits et obligations des parties à l'entreprise.

- **Entreprise commune** : les coparticipants ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs. Chaque coparticipant comptabilise ses

actifs, ses passifs, ses produits et ses charges y compris sa quote-part de ces actifs, passifs, produits et charges, relatifs à ses intérêts dans l'entreprise commune.

- **Coentreprise** : les coentrepreneurs ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Cette coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10 et 11. Elles résultent de la nature de contrôle exercée par Crédit du Maroc sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale :

- **l'intégration globale**, applicable selon les conditions citées par la norme IFRS 10 ;
- **la mise en équivalence**, pour les coentreprises ayant des droits sur l'actif net, tel que cité par la norme IFRS 11 ;
- **la quote-part des actifs, passifs, charges et produits**, pour les entreprises communes ayant des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, selon la norme IFRS 11.

Retraitements et éliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués, sauf s'ils sont jugés non significatifs.

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé.

Les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées ; les éventuelles dépréciations durables mesurées à l'occasion d'une cession interne, sont constatées.

Conversion des états financiers des activités à l'étranger (IAS21)

Les états financiers des entités représentant une « activité à l'étranger » (filiale, succursale, entreprise associée ou une coentreprise) sont convertis en dirhams en deux étapes :

- conversion, le cas échéant, de la monnaie locale de tenue de compte en monnaie fonctionnelle (monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité). La conversion se fait comme si les éléments avaient été comptabilisés initialement dans la monnaie fonctionnelle (mêmes principes de conversion que pour les transactions en monnaie étrangère) ;
- conversion de la monnaie fonctionnelle en dirhams, monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe CDM. Les actifs et les passifs, y compris les écarts d'acquisition, sont convertis au cours de clôture. Les éléments de capitaux propres, tels que le capital social ou les réserves, sont convertis à leur cours de change historique. Les produits et les charges du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres. Ces écarts de conversion sont comptabilisés en résultat en cas de sortie de l'activité à l'étranger (cession, remboursement de capital, liquidation, abandon d'activité) ou en cas de déconsolidation due à une perte de contrôle (même sans cession) lors de la comptabilisation du résultat de sortie ou de perte de contrôle.

Regroupements d'entreprises – écarts d'acquisition (IFRS 3)

Le Groupe Crédit du Maroc n'a pas effectué de regroupement courant 2025.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE CRÉDIT DU MAROC AU 31 DÉCEMBRE 2025

Sociétés Consolidées	Capital social (KDH)	Capital social (KUSD)	%		Méthode de consolidation ^(*)
			de contrôle	d'intérêts	
Crédit du Maroc	1 088 121		100,00	100,00	E.C
Crédit du Maroc Capital Bourse	15 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Leasing & Factoring	124 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Pay	10 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Assurances	200		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc International		1 655	100,00	100,00	I.G
S.I.F.I.M	168 321		100,00	100,00	I.G
NEMA CAPITAL	1000		50,00	50,00	M.E.E

* E.C : Etablissement consolidant – I.G : Intégration globale – M.E.E : Mise en équivalence

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

LA GOUVERNANCE

Depuis le 24 septembre 1999, Crédit du Maroc a opté pour une structure de gouvernance duale reposant sur un Directoire et un Conseil de Surveillance, dissociant ainsi les pouvoirs de gestion et de contrôle. Le Directoire dirige et gère la Banque sous le contrôle du Conseil de Surveillance dans les limites du cadre fixé par la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée (la « Loi 17-95 »), la loi 103-12 relative aux établissements de crédits et organismes assimilés (la « Loi Bancaire ») et les statuts de la Banque.

1. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

1.1. Composition du Conseil de Surveillance

Conformément à l'article 15 des statuts de Crédit du Maroc, le Conseil de Surveillance est composé d'un minimum de trois membres et d'un maximum de quinze membres, nommés par l'Assemblée Générale et pouvant être renouvelés ou révoqués par cette dernière.

Au 31 décembre 2025, le Conseil de Surveillance est composé de sept membres.

Prénom et nom	Fonction	Première élection	Dernier renouvellement	Echéance du mandat en cours	Membre d'un Comité
Mohamed Hassan Bensalah	Président du Conseil	12/2022	06/2025	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	-
Karim Chiouar	Membre du Conseil	12/2022	06/2025	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	A et R
AtlantaSanad S.A. représentée par Madame Fatima Zahra Bensalah ⁽⁴⁾	Membre du Conseil	12/2022	06/2025	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	C
Holmarcom Finance Company S.A. représentée par Madame Lamiae Kendili	Membre du Conseil	12/2022	06/2025	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	A
Mohammed Ali Kadirj ^(1,2)	Membre indépendant du Conseil	12/2022	06/2025	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	A et C
Nadine Koniski-Ziadé ^(1,3)	Membre indépendant du Conseil	03/2024	06/2025	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	A et C
Mohammed Ali Ababou ⁽⁵⁾	Membre du Conseil	05/2025	06/2025	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	R

(A) Comité d'Audit.

(R) Comité des Risques.

(C) Comité de Nomination et de Rémunération.

(1) Membre indépendant.

(2) Président du Comité d'Audit.

(3) Président du Comité des Risques.

(4) Président du Comité de Nomination et de Rémunération.

(5) Ratification de la cooptation opérée par l'AGOA 2025.

1.2. Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur. Il en est de même pour les Comités spécialisés.

a) Rôle et pouvoirs du Conseil de Surveillance en application des dispositions légales et statutaires

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire, et s'appuie sur des Comités spécialisés détaillés ci-après. A ce titre, une fois par trimestre au moins, le Directoire lui présente un rapport sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice et dans le délai de trois mois, le Directoire présente au Conseil de Surveillance, aux fins de vérification et de contrôle, les documents prévus par la Loi 17-95.

A toute époque de l'année, le Conseil de Surveillance opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

b) Rôles et pouvoirs du Conseil de Surveillance en application du règlement intérieur

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance décrit, d'une part, les modalités d'organisation, le mode de fonctionnement, les pouvoirs et les attributions du Conseil de Surveillance et, d'autre part les règles de déontologie qui s'imposent à ses membres. Il a un caractère purement interne et n'est opposable ni aux actionnaires, ni aux tiers. Les règles instituées par le règlement intérieur le sont sans préjudice de celles contenues dans les statuts de la Banque ou imposées par les lois et règlements en vigueur, lesquelles prévalent.

1.3. Les Comités du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a créé, en son sein, trois Comités spécialisés dont il a fixé la composition et les attributions : le Comité d'Audit, le Comité des Risques et le Comité de Nomination et de Rémunération.

Dans le cadre de l'activité de la fenêtre participative, le Conseil de Surveillance, conformément à la Loi Bancaire 103-12, a constitué, au sein du Comité des Risques, un sous-Comité chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques et

au sein du Comité d'Audit, un sous-Comité chargé de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne.

Le Conseil de Surveillance peut décider la création de comités permanents et/ou temporaires chargés d'étudier les questions que lui-même ou son Président voudrait soumettre, pour avis, à leur examen, destinées à faciliter le bon fonctionnement du Conseil de Surveillance et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions. Il n'existe, à date, aucun comité de ce type autre que ceux sus-cités.

2. LE DIRECTOIRE

2.1. Composition du Directoire

Selon l'article 141 des statuts de la Banque, le Directoire est constitué de deux à sept membres désignés par le Conseil de Surveillance.

Au 31 décembre 2025, le Directoire est composé des quatre membres suivants :

Nom	Fonction	Première élection	Dernier renouvellement	Echéance du mandat en cours
Ali BENKIRANE	Président du Directoire	Conseil de Surveillance du 06/12/2022	Conseil de Surveillance du 13/06/2024	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Younes LAHLOU	Membre du Directoire en charge du Fonctionnement	Conseil de Surveillance du 07/11/2023	Conseil de Surveillance du 13/06/2024	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Ali CHORFI	Membre du Directoire en charge du Corporate & Investment Banking	Conseil de Surveillance du 18/09/2024	-	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Moncef ALAOUI	Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale	Conseil de Surveillance du 15/05/2025	-	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

2.2. Fonctionnement du Directoire

Le fonctionnement du Directoire est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur.

a) Rôle et pouvoirs du Directoire en application des dispositions légales et statutaires

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toutes circonstances, au nom de la Banque, toutes décisions concourant à la réalisation de son objet social et pour faire ou autoriser tous actes de gestion et de disposition, et ce, sous réserve des pouvoirs attribués par la Loi 17-95 et les statuts au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'Actionnaires.

b) Rôles et pouvoirs du Directoire en application du règlement intérieur

Le règlement intérieur du Directoire décrit les modalités d'organisation et le mode de fonctionnement. Il a un caractère purement interne et n'est opposable ni aux actionnaires, ni aux tiers. Les règles instituées par le règlement intérieur le sont sans préjudice de celles contenues dans les statuts de la Banque ou imposées par les lois et règlement en vigueur, lesquelles prévalent.

2. EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

2.1 Risque de crédit

Politique générale

La politique de crédit du Crédit du Maroc s'inscrit dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur.

Elle couvre les aspects relatifs à la déontologie, l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc.

Elle est revue chaque année, dans le cadre de la stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixe des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc. Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de surveillance qui la valide.

Dispositif de décision et de gestion des risques

Étude et décision

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des subdélégations qu'il a distribué aux acteurs, selon un mode intuitu-personae, décliné en fonction des marchés. Au-delà des limites subdélégées, les décisions sont prises par le Comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un applicatif informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des risques.

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées du Crédit du Maroc qui conditionne l'octroi.

Les demandes de crédit formulées par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la banque.

Mise en place - Garanties

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi.

La gestion des dossiers de garanties est centralisée.

Surveillance des risques et déclassement des créances

Elle est à la charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette structure qui dispose d'un accès à tous les systèmes d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un Comité mensuel dédié.

Elle identifie les créances qui relèvent du déclassement en « souffrance », selon les critères édictés par le régulateur en la matière et les provisionne en conséquence. Ces décisions sont validées par un Comité dédié pour assurer une parfaite couverture des risques et conformité aux normes réglementaires.

Recouvrement

Pour le marché Retail et PRO/TPE, le réseau réalise le recouvrement du premier impayé sur les clients segmentés risque faible et sur les débits jusqu'à 30 jours de retards. Les structures centrales de

recouvrement prennent en charge le recouvrement dès le premier impayé sur les clients segmentés risque moyen et élevé ainsi que le débit dès 30 jours de retard.

Pour le marché PME/PMI et Grandes Entreprises, il est assuré par les chargés d'affaires avec, selon les cas et sur décision de comité dédié ou à la demande de la ligne commerciale, l'appui d'une structure centrale dédiée au Recouvrement et Restructuration de créances.

Si le dossier passe en "Compromis", il est pris en charge par la Direction du Recouvrement qui poursuit le recouvrement et opère en parallèle les poursuites judiciaires.

Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

Notation interne

Le Crédit du Maroc dispose d'un système de notation. Il couvre toutes les créances entreprises (PME/PMI, Grandes entreprises et entreprises des secteurs de la promotion immobilière et de l'hôtellerie), sauf les banques et les institutions financières qui disposent d'une notation spécifique.

Le système de notation du Crédit du Maroc est conforme aux préconisations de Bâle 2.

Le système repose sur une appréciation quantitative et qualitative. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires.

Le système de notation du Crédit du Maroc est backtesté annuellement.

Pour la Banque de Réseau, tous les crédits à la consommation sont soumis à un score d'octroi soit propre au Crédit du Maroc, ou soit celui du partenaire Wafasaf et ce, en fonction de critères bien définis.

Grille de notation Corporate

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties saines et 2 échelons F et Z, pour les contreparties en défaut, dont le dernier pour les contreparties en recouvrement juridique.

Ces échelons sont compatibles avec les échelles de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard & Poor et Moody's.

Délégation

La notation est un élément essentiel du processus de décision. Elle conditionne le niveau de délégation.

Risques sensibles : Les contreparties présentant des signes de fragilités sont suivies dans le cadre du comité mensuel d'anticipation et de suivi des Risques Sensibles sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs.

2.2 Risque de marché

Les activités de marché sont encadrées par des limites globales et opérationnelles définies dans le cadre de la stratégie risques de la banque.

Le format de limites, qu'elles soient globales ou opérationnelles, sont de trois natures : quantitative (VaR, Stress, sensibilités détaillées), qualitatif (produits autorisés, devises autorisées, maturité max...) et des seuils de perte. Les sets de limites concernent les activités de la direction marchés des capitaux dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle (Activités FX, obligataires, prêts/emprunts, Repos) ainsi que les activités de marché de la trésorerie de la banque.

Organisation de la filière

Les activités de marchés sont organisées en trois domaines indépendants :

- Le Front Office

Le Front Office est littéralement l'interface de la banque avec le marché. Il centralise et traite tous les besoins de la banque et de ses clients en termes de couverture et financement. Il engage la banque dans le respect des limites internes de marché, des limites réglementaires et des lignes de crédit qui lui sont accordées.

Il est rattaché hiérarchiquement à la DGA Corporate du pôle Développement.

- Le Middle Office

Le Middle Office assure les contrôles et le respect des limites fixées par les Risques.

- Le Back-Office

Le Back Office suit le traitement post-marché des opérations : confirmation, paiement, règlement - livraison et comptabilité.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction des Services Bancaires à la Clientèle.

Pôle RMF (Risques de Marché et Financier)

En matière de suivi et de contrôle des activités de la Salle des Marchés, RMF a en charge :

- le suivi du respect des limites, que celles-ci soient quantitatives (niveaux de risque), qualitatives (instruments, devises ou maturités autorisés) ou relatives aux niveaux de perte tolérée ;
- le traitement des dépassements (analyse des raisons, mode et délai de régularisation...) ;
- la surveillance des risques et des résultats en liaison avec l'évolution des marchés ;
- l'analyse et le contrôle des P&L de gestion ;
- la production et le contrôle de la qualité des indicateurs de risques ;
- le Back testing de la VaR (Value at Risk) ;
- la production et l'analyse des stress scénarii ;
- la vérification des données de marché ;
- la vérification que le Back Office s'est assuré de la cohérence des stocks entre outil Front Office et données comptables ;
- la production et analyse des états de suivi de l'exposition aux risques.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction Contrôle Central des Risques.

Le suivi des risques doit être effectué aux différents niveaux de l'établissement avec des séparations de pouvoir entre le front office, le middle office, le back office, les risques et le contrôle financier, autrement dit entre ceux qui passent les ordres et ceux qui les contrôlent.

Ainsi, cette organisation permet :

- de s'assurer en permanence du respect des procédures, des normes et des limites mises en place ;
- d'analyser les causes du non-respect éventuel des procédures et des limites ;
- d'informer les entités et / ou les personnes désignées à cet effet de l'ampleur des dépassements et des actions correctrices qui sont proposées ou entreprises.

En termes d'outils informatiques, la banque dispose d'un système front-to-back Arpsion avec des fonctionnalités de suivi des risques et de calcul des résultats. Le Pôle des Risques de Marché et Financier a accès à ces informations et dispose d'outils complémentaires pour mener à bien ses analyses.

Principaux risques et dispositif de contrôle

Les risques de marché ou risques de variation de prix, représentent les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveaux de taux.

Risques de taux : Ils représentent les risques d'encourir des pertes suite aux variations du niveau absolu du taux d'intérêt, d'un spread entre deux courbes de taux ou de la déformation de la courbe. Il existe plusieurs composantes pour ce risque : risque directionnel, risque de pente et risque de base ou de spread.

Ce risque concerne le trading sur titres et la trésorerie. Il est encadré par un dispositif de limites quantitatives (VaR, Stress, nominal et sensibilités détaillées).

Risque de change : C'est le risque d'encourir des pertes suite aux variations du cours des devises étrangères par rapport à la monnaie de référence ou monnaie locale.

Les positions sont encadrées par des limites réglementaires et des limites internes (VaR, Stress, nominal individuelle et globale, Loss alert...).

Risques liés aux défauts : une part importante des risques pris par les établissements financiers sur les marchés se trouve liée aux événements de défauts (défaillance d'une ou plusieurs contreparties, risque de non-transfert...).

Les opérations de marché peuvent générer :

- des risques de règlement/livraison ;
- des risques de variation.

Une transaction peut comporter un seul de ces risques ou une combinaison de deux ou trois. Une opération de change à terme génère des risques de variation et de livraison.

En effet, si l'un des intervenants fait défaut alors que l'autre contrepartie a déjà rempli ses propres obligations, à savoir : livrer des fonds, alors la perte porte sur la totalité du montant (nominal) de la transaction (à la livraison), c'est le risque de livraison ou non concomitance des flux échangés.

Ce risque affecte le change (comptant et terme), les swaps de change (swaps de trésorerie ou cambiste). Pour les opérations sur tires (ferme ou temporaire), ce risque n'existe pas du fait que les

transactions sont effectuées via un système DVP (Delivery Versus Payment).

Si par contre la défaillance intervient entre la négociation et la livraison, alors la perte potentielle correspond à la variation du cours de change entre le cours négocié et le cours prévalant sur le marché au moment où il faut trouver une nouvelle contrepartie de remplacement, il s'agit du coût de remplacement et c'est le **risque de variation**.

Ces risques sont encadrés par des limites individuelles sur les contreparties y compris les correspondants de la salle des marchés et accordées par la banque dans le cadre de l'étude de risque annuelle.

Le calcul des consommations de VaR (Value at Risk) du CDM est réalisé via l'outil Global View Risk alimenté en données de risques de marché (vecteurs de sensibilités, positions de change, courbe de taux MAD) par les outils de CDM.

Aussi, GVR calcule aussi de manière automatisée des stress historiques (crises de 1994, de 1997, subprimes, Covid-19, etc.) selon des chocs observés qui sont paramétrés dans l'outil, ainsi que des stress hypothétiques (resserrement liquidité, tensions internationales, etc.).

Enfin, les résultats quotidiens des activités de trading (sur bonds et sur le change) sont alimentés dans un autre outil et la VaR fait l'objet d'un back-testing.

Des travaux de remplacement de GVR et de CADRE par un outil disposant des mêmes fonctionnalités sont en cours afin d'autonomiser le CDM avant la fin du premier semestre 2023.

Ségrégation des Banking et Trading books

Afin d'assurer d'une gestion saine et prudente de sa Trésorerie ainsi que de la couverture de ses risques propres, le CDM a mis en place une réorganisation de ses portefeuilles et centres de profits (découpage des activités par desk) en phase avec l'arborescence risques. Cette réorganisation assure une séparation entre le banking book (ALM & activités de trésorerie) et les activités de la direction des marchés de capitaux (DMC) dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle.

2.3 Risques Opérationnels

Le Crédit du Maroc a adopté la définition issue des recommandations de Bâle 2 pour le risque opérationnel. Il s'agit des pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus.

Dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par la banque vise à identifier l'ensemble des sources de risques majeurs en vue de les couvrir (fraude interne, fraude externe, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, clients produits et pratiques commerciales, dommages aux actifs corporels, dysfonctionnements de l'activité et des systèmes, exécution livraison et gestion des processus).

1. Les principaux enjeux

- la maîtrise du coût des risques opérationnels ;
- la prévention des grands risques ;
- l'optimisation de la couverture des risques ;
- l'intégration du triple impact réglementaire à savoir le pilotage par les fonds propres, la supervision réglementaire et la communication financière.

2. Les composantes du dispositif

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre s'articule autour de quatre composantes :

La composante organisationnelle

La surveillance des risques opérationnels est confiée à une entité relevant des Risques et contrôles permanents, structure faitière du dispositif de contrôle interne de la banque.

Le système d'audit interne vérifie périodiquement que le dispositif de gestion des risques opérationnels est mis en œuvre avec efficacité au niveau de l'ensemble de l'établissement.

Le Directoire assure un suivi régulier de la situation des risques via le Comité de Contrôle Interne présidé par le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance, via le Comité d'Audit et le Comité des Risques, est informé des risques importants et s'assure de la prise en compte de ces risques.

La composante qualitative

Elle permet d'évaluer et de prévenir les risques à travers la cartographie des risques opérationnels.

La composante quantitative

Elle permet de mesurer et surveiller le coût du risque et les incidents à travers le suivi des pertes et la mise en place d'un dispositif d'alerte.

La composante d'allocation de fonds propres

Par prudence, l'établissement a retenu une allocation des fonds propres basée sur la méthode « indicateurs de base » avec l'objectif d'évoluer rapidement vers la méthode « standard ».

3. Sécurité des systèmes d'information

La sécurité des systèmes d'informations est assurée avec la mise en place d'une politique de sécurité et d'un dispositif de contrôle permanent. Des tests annuels d'intrusions et de vulnérabilité, ainsi que des évaluations de la sécurité des systèmes d'informations sont réalisés.

4. Plan de Continuation des Activités

Pour assurer la continuité des activités de la banque en cas de sinistre, l'établissement dispose d'un Plan de Continuité d'Activités (PCA), composé :

- d'un Plan de Secours informatique pour secourir les services informatiques critiques ;
- d'un Plan de Repli Utilisateurs avec aménagement d'un site de repli devant servir en cas de sinistre ;
- d'un dispositif de gestion de crise ;
- d'un dispositif de continuité d'activité spécifique au scénario de pandémie grippale.

Ce PCA est régulièrement testé et amélioré.

5. Prestations de services essentielles externalisées

Elles sont encadrées par un dispositif spécifique.

Les Conventions de services comprenant des indicateurs de qualité ont permis à l'établissement d'intégrer le suivi de ces activités dans le dispositif de contrôle interne.

2.4 Gestion Actif - Passif

La démarche de la gestion Actif-Passif (ALM) est une démarche d'identification, de mesure, de contrôle et de couverture des risques financiers pouvant affecter le bilan de la banque.

Il s'agit principalement des risques de liquidité, de taux et de change.

Gouvernance

Au Crédit du Maroc, la gestion Actif-Passif est assurée par la Direction Gestion Financière qui rapporte à la Direction Finances Groupe et au comité ALM.

Risque de taux d'intérêt global (RTIG)

C'est le risque de voir les résultats de la banque affectés défavorablement par les mouvements de taux d'intérêt. Ces mouvements ont une influence sur les rémunérations et les coûts générés par les produits et instruments financiers (actifs, passifs et instruments de hors bilan), dont dispose la banque. En conséquence, leurs mouvements ont un impact direct sur le résultat généré mais aussi sur la valeur actuelle des différents revenus futurs.

Il convient donc d'appréhender correctement la manière dont les mouvements de la courbe des taux peuvent impacter les marges de la banque.

La mesure du RTIG fait appel à une approche statique, basée sur plusieurs modèles afin de transformer les données mensuelles en indicateurs de risque quantifiables sur toute la durée de vie future du bilan.

La mesure principale et obligatoire du RTIG est le gap de taux d'intérêt qui représente sur chaque période la différence signée entre les passifs et les actifs à taux fixe (encours et taux de cession interne associés) dans une devise donnée.

Le Risque de Taux d'Intérêt Global est la résultante de différentes composantes de risque qui sont notamment représentées par des gaps :

- Un risque directionnel sur opérations à taux fixe : Le gap « Taux fixe »
- Un risque optionnel sur les options explicites (caps, floors...) si la banque a développé des modèles d'options, et implicites s'agissant notamment des remboursements anticipés sur les crédits
- Un risque de base sur les opérations à taux révisable et variable induit par des dé-corrélations entre les index : Les gaps d'Index

Bank Al-Maghrib a publié en mars 2021 une nouvelle circulaire qui encadre la mesure du risque de taux d'intérêt inhérent au portefeuille bancaire et fixe de nouvelles exigences en matière de fonds propres économiques. Cette circulaire est entrée en vigueur en juin 2021.

Les principaux changements introduits par cette nouvelle réglementation qui impacte considérablement l'appréciation du risque de taux du Banking Book :

- Les postes non sensibles aux taux d'intérêts notamment les Fonds Propres de Base, les titres de transactions, les titres de négociation ainsi que leurs ressources de marché ne sont pas pris en compte dans l'exposition au risque de taux.
- Les flux de Trésorerie prévisionnels sont ventilés sur 20 tranches de maturités.
- La limite réglementaire sur les Fonds Propres est revue à la baisse passant de 20% des fonds propres globales à 15% des fonds propres de catégorie 1 (CET1). A noter que le régulateur a prévu une période transitoire pour le respect du minimum réglementaire sur le ΔEVe : 20% des FP globales au 31-12-21, 20% des FP CET1 au 31-01-22, 15% des FP CET1 au 01-01-23.
- L'identification du risque de base en précisant pour les instruments à taux variables, la date de révision, la référence considérée pour l'indexation et les taux appliqués.
- Le calcul de la durée de vie moyenne des flux du bilan et du hors bilan actualisés, conformément à une formule de duration spécifique.
- L'application de 6 scénarii de chocs de taux d'intérêt sur trois devises : MAD / EUR / USD.

Un dispositif d'encadrement et de contrôle a été mis en place au Crédit du Maroc. Des limites en volume ont été fixées.

Le risque de liquidité

Il est défini comme étant le risque pour la banque de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance. Il peut prendre deux formes :

- **Risque d'illiquidité** : se traduisant par l'incapacité de la banque à se procurer les fonds nécessaires pour faire face à des obligations inattendues survenues à court terme, notamment un retrait massif de dépôts ;
 - **Risque de transformation** : où le terme des emplois est en général supérieur au terme des ressources, transformation inhérente à l'activité bancaire.
- Le risque de liquidité se situe à trois niveaux :
- **Funding risk** : risque qui se traduit par la nécessité d'obtenir de nouvelles ressources lorsqu'une des ressources dont la banque disposait par le passé n'est plus disponible (par exemple lors de retrait massif sur les dépôts à vue).
 - **Time risk** : risque qui apparaît lorsque la banque ne peut obtenir des rentrées d'argent pourtant attendues (par exemple, incapacité de remboursement d'un prêt par un client).
 - **Call risk** : risque relatif à l'obtention de nouvelles ressources (suite par exemple à des emprunts importants sur des lignes de crédits).

L'approche en liquidité met en évidence la situation de transformation de la banque. Elle permet de mesurer les besoins de funding à court, moyen et long terme ou l'importance des excédents de liquidité à replacer par type de maturité.

Dans le cadre de la gestion du risque de liquidité, le Comité ALM a pour fonction de :

- Approuver la stratégie globale en matière de gestion du risque de liquidité
- Gérer la trésorerie MLT de la banque
- Mettre en place une approche pour mesurer et suivre du risque de liquidité
- Etablir un système de limites appropriées encadrant les principaux indicateurs utilisés
- Veiller à ce que des simulations de scénarios de stress soient effectuées en vue d'évaluer la capacité de la banque à faire face à des situations de crise de liquidité
- Décider en cas d'urgence destiné à être mis en œuvre du plan de tensions ou de crises de liquidité
- Prévoir les instruments et les stratégies de couverture du risque de liquidité
- Définir le système de reporting dans les situations normales ou de crise de liquidité
- Veiller au respect des coefficients réglementaires, dont le Liquidity Coverage Ratio (LCR).

En plus du Comité ALM trimestriel, un Comité Trésorerie mensuel a été instauré en janvier 2016 avec pour objectif, entre autres, de piloter de façon opérationnelle la trésorerie court terme de la banque.

Conventions d'écoulement

Les modèles ALM au sein de la banque suivent une logique de « Run Off » à partir d'un bilan constaté à la date de calcul. Cette approche permet d'avoir une vision sur l'écoulement du bilan dans le temps et d'avoir une mesure précise de la marge sous une hypothèse de cessation d'activité dénuée de toute

prise en compte d'une production commerciale ou activité financière future.

Les règles d'écoulement se fondent sur une approche segmentée des encours. Par cette segmentation, elles s'appuient sur la définition de populations homogènes en termes de « comportement » (au sens statistique).

Ces modèles sont le socle commun à la mesure des risques de taux et de liquidité et au pilotage de la marge. Ils servent :

- d'une part pour le calcul du RTIG et donc influencent les prises de décisions en matière de couverture.
- d'autre part pour le calcul des taux de cession internes entre le pool commercial et le pool ALM. A ce titre, ils déterminent les marges analytiques des crédits et de la collecte.

Les modèles ALM, calibrés et revus annuellement, doivent minimiser le risque de sur-couverture ; dans ce sens l'étude statistique a pour principaux objectifs :

- Éliminer le risque de concentration : Si une faible fraction de clients détient une forte proportion de l'encours, l'encours global est susceptible de chuter brutalement de façon imprédictible. La règle de prudence demande donc à ce que cette fraction d'encours soit retirée (part volatile).
- Tenir compte des cycles / saisonnalités : Si l'historique d'encours présente des saisonnalités, la variable « solde des comptes » sera remplacée par « moyenne glissante des soldes des comptes », cette moyenne étant calculée sur une période suffisamment longue pour s'affranchir des effets de cycle.
- Conserver la pertinence sur la durée afin de garder une logique commerciale d'écoulement.

Risque de change (Banking Book)

Le risque de change du Banking book est suivi et géré par le Comité ALM qui prend connaissance des expositions et de leur évolution à travers les reportings trimestriels mis en place.

La fonction ALM suit l'ensemble des positions de change de la banque, à l'exception des positions gérées dans le cadre des activités de trading, et ce dans le cadre des normes internationales relatives à la mesure et l'encadrement du risque de change.

Dans le cadre du risque de change, le Comité ALM a comme principaux objectifs :

- Analyser le risque
- Valider la proposition de limites et leur compatibilité avec les limites globales et réglementaires
- Vérifier le respect de ces limites
- Valider les propositions de gestion.

Les Positions de Change Opérationnelles (PCO) peuvent se mesurer en méthode « flux » ou « stock ». Pour le Crédit du Maroc, cette position se compose des positions de change virement bilan et hors bilan de la clientèle, ainsi que l'encaisse en billets de banque.

Les positions de change structurelles (PCS) résultent principalement des prises de participations dans des établissements en devises étrangères. A noter, toutefois, l'exception des participations en devise comptabilisées à la JVR (juste valeur par résultat) qui sont à prendre en compte dans la position de change opérationnelle et non structurelle dans la mesure où la position de change induite est réévaluée par contrepartie du compte de résultat. Pour le Crédit Du Maroc, cette position se compose de la position en USD sur les titres de participation de la filiale « CDM International » qui fait l'objet d'un encadrement par une limite globale en montant.

Système de mesure

Le pilotage des risques financiers est géré dans ATLAS, outil opérationnel depuis 2008.

3. APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE BÂLE

L'accord de Bâle 2 repose sur 3 piliers :

Pilier 1 : Calcul des exigences minimales en fonds propres. Il couvre trois types des risques : Risque de crédit, Risque opérationnel et Risque de marché. Plusieurs méthodes sont proposées aux banques selon les risques, notamment « standard » et « notation interne », pour les risques de crédit, « indicateur de base », « standard » et « standard avancé », pour le risque opérationnel.

Pilier 2 : Dispositif sur les processus de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes.

Pilier 3 : Dispositif sur la discipline de marché imposant une transparence accrue en matière d'information sur les publications financières et sur les risques.

Dès la publication des textes par le Régulateur, le Crédit du Maroc a engagé un chantier de mise en conformité avec les dispositions réglementaires. Pour le pilier 1, le Crédit du Maroc a opté pour la méthode « standard » en ce qui concerne le risque de crédit, la « Méthode de base » pour le risque opérationnel.

4. PERSPECTIVES

Le Crédit du Maroc compte poursuivre la mise en œuvre de l’usage des indicateurs bâlois avancés, qui entraîneront de profonds changements dans la conduite des activités.

Ces changements visent notamment à :

- adapter la politique d’allocation des fonds propres aux activités ;
- mieux prendre en compte les évolutions dans les processus d’octroi (consommation des Fonds propres, rentabilité, coût du risque, etc.) ;
- garantir la fiabilité des informations sur les risques, etc.
- Renforcer la capacité d’anticipation des risques.

Les processus impactés ont été identifiés et les chantiers nécessaires à leur adaptation sont engagés selon un planning établi par une équipe projet et validé par le Comité de pilotage des risques, présidé par le Président du Directoire.

5. GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES DU GROUPE

Le troisième pilier de l’accord de Bâle vise à promouvoir la discipline du marché à travers la publication d’un ensemble de données venant compléter la communication financière. L’objectif de cette communication est de permettre aux acteurs du marché d’apprécier les éléments d’information essentiels sur les fonds propres, les expositions aux différents types de risques, le pilotage interne des fonds propres et, par conséquent, l’adéquation des fonds propres du groupe Crédit du Maroc à son profil de risque.

5.1 Composition des Fonds Propres

Le groupe est tenu de respecter sur base individuelle et consolidée un ratio sur fonds propres de base au moins égal à 8,0% (incluant un coussin de conservation de 2,5%), un ratio sur fonds propres de catégorie 1 au moins égal à 9,0% et un ratio sur total fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 au moins égal à 12,0%.

Les fonds propres prudentiels du groupe Crédit du Maroc sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2. Les fonds propres de catégorie 1 sont déterminés à partir des fonds propres de base et des fonds propres additionnels en tenant compte des retraitements prudentiels. Ces retraitements consistent principalement en l’anticipation des dividendes à distribuer, de la déduction des écarts d’acquisition et des actifs incorporels ainsi que des participations ne figurant pas dans le périmètre de consolidation et détenues dans le capital des établissements de crédit et assimilés au Maroc et à l’étranger et des entités exerçant les opérations connexes à l’activité bancaire au Maroc et à l’étranger ainsi que des filtres prudentiels.

Les fonds propres de catégorie 2 sont composés essentiellement de dettes subordonnées dont l’échéance initiale est d’au moins 5 ans. Une décote de 20% annuellement est appliquée aux dettes subordonnées de maturité résiduelle inférieure à 5 ans.

5.2 Ratio de Solvabilité

Au 31 Décembre 2025, les ratios du Groupe se présentant comme suit :

Évolution Ratio de solvabilité

(en milliers de dirhams)

	31/12/2025	31/12/2024
Fonds propres de catégorie 1	6 878 991	6 629 034
Total fonds propres	8 397 817	7 401 240
Risques pondérés	56 554 842	52 128 896
Ratio sur fonds propres de base (T1)	12,16 %	12,72 %
Ratio de solvabilité	14,85 %	14,20 %

5.3 Exigence en fonds propres et actifs pondérés du groupe Crédit du Maroc

Les risques pondérés sont calculés en approche standard pour les risques de crédit, de contrepartie et les risques du marché et en méthode d’indicateurs de base pour les risques opérationnels.

	Pilier I	
	Risque couvert	Méthode d’évaluation et de gestion
Risque de crédit	x	Méthode standard
Risque de marché	x	Méthode standard
Risque opérationnel	x	BIA (Basic Indicator Approach)

Détail et variation des RWA

(en milliers de dirhams)

	déc-24		déc-25		Variation	
	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres
Risque de crédit	45 358 894	3 628 712	48 451 295	3 876 104	3 092 401	247 392
Dont Souverain	66 078	5 286	70 367	5 629	4 290	343
Dont Établissements	1 968 774	157 502	2 232 812	178 625	264 038	21 123
Dont Entreprises	30 885 736	2 470 859	33 501 473	2 680 118	2 615 738	209 259
Dont Clientèle de détail	9 915 822	793 266	10 526 208	842 097	610 386	48 831
Risque de Marché	1 272 009	101 761	1 979 074	158 326	707 065	56 656
Risque Opérationnel	5 497 993	439 839	6 124 473	489 958	626 480	50 118
Total	52 128 896	4 170 312	56 554 842	4 524 387	4 425 946	354 076

1. Risque de crédit

Le montant du risque de crédit pondéré est calculé en multipliant les éléments d’actifs et du hors bilan par les coefficients de pondération prévus par la réglementation. Le risque de crédit dépend essentiellement de la nature de l’engagement et de la contrepartie.

Le risque pondéré est calculé à partir de l’exposition nette atténuée par les garanties ou les suretés et pondérée par le taux de pondération.

Les engagements hors bilan sont également pondérés par le facteur de conversion risque crédit.

2. Risque de marché

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liés aux variations des prix de marché. Ils recouvrent :

- les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- le risque de change et le risque sur produits de base encourus pour l’ensemble des éléments du bilan et du hors bilan autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Le risque de marché est composé du :

• Risque de taux d’intérêt

Le calcul du risque de taux d’intérêt concerne les produits de taux faisant partie du portefeuille trading. Celui-ci est la somme du risque général de taux et risque spécifique de taux.

Le calcul des exigences en fonds propres au titre du risque de taux d’intérêt général se fait selon la méthode de l’échéancier. Le risque spécifique est calculé à partir de la position nette, sa pondération dépend de la nature de l’émetteur du titre et de la maturité.

• Risque sur titres de propriété

Le calcul du risque sur les titres de propriété concerne : les positions sur actions, options sur actions, futures sur actions, options sur index, autres dérivés avec comme sous-jacent une action ou un index. Celui-ci est la somme du risque général sur titre de propriété et du risque spécifique sur titre de propriété.

L’exigence en fonds propres au titre du risque général sur titres de propriétés représente 8% de la position nette globale.

Le risque spécifique est calculé sur la position globale en appliquant les pondérations listées par le régulateur suivant la nature de l’actif.

• Risque de change

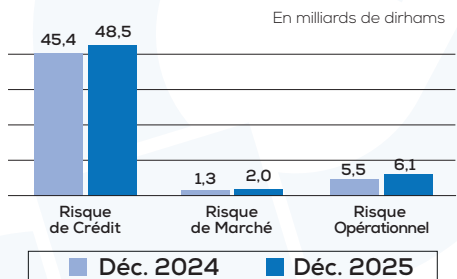
L’exigence en Fonds propres au titre du risque de change est calculée lorsque la position nette globale dépasse 2% des capitaux de base. La position nette globale correspond à la position la plus forte entre la somme des positions courtes et celle des positions longues pour la même devise.

Détail Risque de marché

(en milliers de dirhams)

Exigences en fonds propres	31/12/2024	31/12/2025
Risque de taux	91 039	139 634
Risque spécifique de taux	892	0
Risque général de taux	90 147	139 634
Risque de change	10 722	18 692
Total	101 761	158 326

Évolution des risques pondérés du Crédit du Maroc



3. Risque opérationnel

Le risque opérationnel est calculé à l’aide des PNB annuels des trois derniers exercices en utilisant la méthode des indicateurs de base.

L’exigence en fonds propres est 15% x la moyenne du PNB des trois derniers exercices.

5.4 ICAAP (Internal Capital Adequacy Process)

Le processus d’évaluation et d’adéquation du capital interne est un processus qui vise, d’une part à assurer en permanence un équilibre entre les fonds propres de la banque et l’ensemble des risques encourus, et anticiper tout déséquilibre pouvant nuire à sa viabilité financière et la continuité de son activité et d’autre part, à mettre en œuvre les solutions de rétablissement appropriées.

C’est un processus qui apporte une contribution substantielle à l’évaluation :

- Du modèle d’activité de la banque
- De la gouvernance interne et la gestion globale des risques
- Des risques majeurs – appétence aux risques
- Des exigences en capital réglementaire et interne
- Du pilotage des fonds propres prudentiels (pilier 1 et 2)

La démarche ICAAP est un processus en enrichissement continu, qui évolue à la demande des dirigeants, pour prendre en compte les évolutions réglementaires (Directive 3/W/2021 et exigences croissantes de BAM) et intégrer les meilleures pratiques internationales.

Le cadre général d’appétence aux risques présente l’ICAAP comme l’un de ses dispositifs opérationnels clés.

Pour l’exercice ICAAP 2021, ce cadre a été respecté et enrichi. Ainsi, le Conseil de Surveillance a été régulièrement informé des évolutions significatives de l’ICAAP, les comptes rendus du Comité des risques lui ont été régulièrement faits. Les dernières évolutions de l’ICAAP ont été inscrites à l’ordre du jour de la réunion du Directoire.

L’appropriation du dispositif s’est enfin renforcée via :

- Une formation ICAAP dispensée aux membres du Directoire ainsi qu’aux membres du Conseil de Surveillance en 2021 ;
- Une prise en charge renforcée par la Direction Financière, qui assure la centralisation du dispositif ICAAP, et qui a réalisé, sur l’exercice écoulé, d’importants travaux d’amélioration et de renforcement du dispositif (Cf. Evolutions majeurs intégrées dans le dispositif ICAAP 2021) ;
- Un appui technique d’un cabinet externe dans une perspective d’amélioration continue du dispositif ICAAP et afin d’intégrer les meilleures pratiques internationales.
- Les éléments clés de l’ICAAP sont intégrés aux états de reporting adressés aux instances dirigeantes, ainsi qu’au Conseil Surveillance, et enrichis d’une dimension prospective régulièrement actualisée.

COÛT DU RISQUE (2.1)

(En milliers de DH)

CONSOLIDE	31/12/2025	31/12/2024
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	-124 784	-136 142
Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	-29 553	-18 859
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-3 292	306
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-22 812	-19 392
Engagements par signature	-3 450	227
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	-95 231	-117 283
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-100 968	-105 138
Engagements par signature	5 737	-12 145
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)	-	-
Bucket 3 : Actifs dépréciés	-144 344	220 464
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-134 615	189 849
Engagements par signature	-9 729	30 614
Autres actifs	-75 028	-85 479
Risques et charges	-18 029	-21 641
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-362 185	-22 798
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	-	-
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-52 670	-393 850
Récupérations sur prêts et créances comptabilisés au coût amorti	31 742	18 115
comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Décotes sur crédits restructurés	-	-
Pertes sur engagements par signature	-	-
Autres pertes	-	-
Autres produits	-	125
Coût du risque de crédit	-383 113	-398 408

PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS (2.3)

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2025			31/12/2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Sur opérations internes	-	-	-	-	-	-
Sur opérations avec la clientèle	64 670	-	64 670	63 113	-	63 113
Sur opérations sur titres	-	-	-	-	-	-
Sur opérations de change	7 365	5 647	1 718	9 167	3 408	5 759
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	-	-	-	-	-	-
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	456 183	80 865	375 318	420 804	65 765	355 038
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	56 648	4 643	52 005	39 105	3 002	36 103
Produits nets des commissions	584 867	91 155	493 712	532 188	72 175	460 013

GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS (2.4)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	11 008	-6 142
Plus values de cession	16 692	1 553
Moins value de cession	-5 684	-7 695
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus values de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	11 008	-6 142

GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (2.5)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Dividendes reçus	2 927	2 401
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif détenus à des fins de transaction	141 943	170 954
Plus ou moins values de cessions réalisées sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	8 182	-12 944
Plus ou moins values de cessions réalisées sur instruments de dette ne remplissant pas les critères SPPI	-	-
Gains ou pertes nets sur actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	345 791	342 127
Résultat de la comptabilité de couverture	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	498 843	502 538

GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES (2.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	1 264
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-	-
Dont dividendes sur instruments décomptabilisés au cours de la période	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	1 264

PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS (2.2)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Sur les actifs financiers au coût amorti	3 202 178	3 078 799
Opérations avec les établissements de crédit	190 389	247 939
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-
Opérations avec la clientèle	2 827 249	2 715 412
Opérations de location-financement	184 540	115 448
Titres de dettes	-	-
Sur les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	80 593	57 861
Opérations avec les établissements de crédit	-	-
Opérations avec la clientèle	-	-
Titres de dettes	80 593	57 861
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	16 575	10 385
Produits d'intérêts	3 299 346	3 147 045
Sur les passifs financiers au coût amorti	467 562	526 063
Opérations avec les établissements de crédit	82 306	75 900
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-
Opérations avec la clientèle	385 256	450 163
Opérations de location-financement	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-	-
Autres intérêts et charges assimilées	150 869	192 879
Charges d'intérêts	618 431	718 942

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (3.1)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes ordinaires créditeurs	284 070	301 338
Emprunts de trésorerie au jour le jour	-	200 014
Emprunts de trésorerie à terme	2 722 425	248 312
Valeurs données en pension au jour le jour	-	-
Valeurs données en pension à terme	3 045 223	-
Emprunts financiers	394 914	780 339
Autres	69 461	208 765
Valeur au bilan	6 516 092	1 738 769

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE (3.1)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes ordinaires créditeurs	44 495 360	39 853 887
Comptes à terme	5 080 760	5 915 437
Comptes d'épargne	10 096 351	10 095 790
Autres comptes créditeurs	1 555 991	1 132 771
Valeur au bilan	61 228 461	56 997 885

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE (3.1)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Bons de caisse	-	-
Certificats de dépôt	2 120 354	3 180 479
Titres de créances négociables	-	-
Emprunts obligataires	-	-
Autres dettes représentées par un titre	-	-
Valeur au bilan	2 120 354	3 180 479

ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3 892 685	5 665 530
Prêts et créances sur la clientèle	62 862 585	56 622 038
Titres de dettes	2 135 033	915 291
Valeur au bilan	68 890 304	63 202 858

TITRES AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 135 033	915 291
Total	2 135 033	915 291
Dépréciations	-	-
Valeur au bilan	2 135 033	915 291

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI (3.2)

	(En milliers de DH)	
	31/12/2025	31/12/2024
Etablissements de crédit	-	-
Comptes et prêts	3 596 082	3 914 718
dont comptes ordinaires débiteurs non douteux ⁽¹⁾	3 596 082	3 914 718
dont comptes et prêts au jour le jour non douteux ⁽¹⁾	-	-
Valeurs reçues en pension	-	1 308 562
Titres reçus en pension livrée	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	301 096	447 429
Valeur brute	3 897 179	5 670 710
Dépréciations	-4 494	-5 180
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	3 892 685	5 665 530
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-
Comptes ordinaires	-	-
Comptes et avances à terme	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Total prêts et créances internes au Crédit du Maroc	-	-
Valeur au bilan	3 892 685	5 665 530

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU COÛT AMORTI (3.2)

	(En milliers de DH)	
	31/12/2025	31/12/2024
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	12 511 498	12 093 965
Autres concours à la clientèle	44 603 404	40 956 222
Valeurs reçues en pension	2 886 533	1 633 453
Titres reçus en pension livrée	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Créances nées d'opérations d'assurance directe	-	-
Créances nées d'opérations de réassurance	-	-
Avances en comptes courants d'associés	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	3 091 267	2 969 414
Valeur brute	63 092 702	57 653 054
Dépréciations	-3 810 405	-3 548 988
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	59 282 296	54 104 067
Opérations de location-financement		
Location-financement immobilier	822 362	649 448
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	2 916 234	2 019 366
Valeur brute	3 738 596	2 668 814
Dépréciations	-158 307	-150 843
Valeur nette des opérations de location-financement	3 580 289	2 517 971
Valeur au bilan	62 862 585	56 622 038

RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 (3.2)

31/12/2025	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 414 719	-	-	4 485	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de dettes	2 414 719	-	-	4 485	-	-
Actifs financiers au coût amorti	63 507 724	4 921 379	4 434 406	211 887	621 686	3 139 634
Prêts et créances sur les établissements de crédit et banques centrales	3 672 145	225 034	-	4 481	13	-
Prêts et créances sur la clientèle	57 700 546	4 696 345	4 434 406	207 406	621 672	3 139 634
Titres de dettes	2 135 033	-	-	-	-	-
Actifs financiers	65 922 444	4 921 379	4 434 406	216 372	621 686	3 139 634
Engagements Hors bilan	4 779 949	255 756	175 765	17 748	38 519	165 106

31/12/2024	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	676 297	-	-	1 194	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de dettes	676 297	-	-	1 194	-	-
Actifs financiers au coût amorti	57 378 262	5 298 140	4 231 467	191 606	522 581	2 990 823
Prêts et créances sur les établissements de crédit et banques centrales	5 445 676	225 034	-	5 134	46	-
Prêts et créances sur la clientèle	51 017 295	5 073 106	4 231 467	186 473	522 535	2 990 823
Titres de dettes	915 291	-	-	-	-	-
Actifs financiers	58 054 558	5 298 140	4 231 467	192 800	522 581	2 990 823
Engagements Hors bilan	4 484 225	236 494	166 012	14 426	44 256	155 377

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES (3.3)

	31/12/2025			31/12/2024		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 410 234	-	-9 862	675 103	2 267	-
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-	-	-	-	-	-
Total	2 410 234	-	-9 862	675 103	2 267	-

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES (3.3)

(En milliers de DH)			
31/12/2025	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	2 338 396	14 396	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	71 838	-	-
Total des titres de dettes	2 410 234	14 396	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-
Total des prêts et créances	-	-	-
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 410 234	14 396	-
Impôts	-	-5 650	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)	-	8 745	-
31/12/2024	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	676 832	2 267	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-1 729	-	-
Total des titres de dettes	675 103	2 267	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-
Total des prêts et créances	-	-	-
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	675 103	2 267	-
Impôts	-	-890	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)	-	1 377	-

COMPTES DE RÉGULARISATION, AUTRES ACTIFS ET PASSIFS (3.4)

	(En milliers de DH)	
	31/12/2025	31/12/2024
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	2 062	3 136
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	218 511	5 297
Comptes d'encaissement	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	24 262	44 547
Autres débiteurs et actifs divers	670 171	533 727
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	915 006	586 707
Dépôts de garantie reçus	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	15 024	58 200
Comptes d'encaissement	-	-
charges à payer et produits constatés d'avance	536 363	502 515
Autres créditeurs et passifs divers	2 034 943	1 682 733
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	2 586 330	2 243 448

AUTRES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (3.5)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Actions et autres titres à revenu variable	211 097	206 737
Titres de participation non consolidés	38 567	34 380
Total Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	249 664	241 116

ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION (3.5)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Instruments de capitaux propres	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-
Titres de dettes	5 703 536	4 526 650
Effets publics et valeurs assimilées	5 703 536	4 169 783
Obligations et autres titres à revenu fixe OPCVM	-	356 867
Prêts et créances	-	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-
Créances sur la clientèle	-	-
Titres reçus en pension livrée	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-
Instruments dérivés	30 630	17 420
Valeur au bilan	5 734 166	4 544 070

AUTRES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (3.5)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	5 734 166	4 544 070
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	249 664	241 116
Instruments de capitaux propres	249 664	241 116
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	-	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Valeur au bilan	5 983 830	4 785 186
Dont Titres prêtés	-	-

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (3.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2025		31/12/2024	
	Valeur comptable totale (de toutes les immo incorporelles)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Valeur comptable totale (de toutes les immo incorporelles)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur en résultat	-	-	-	-
Solde de clôture	1 960 524	2 790 054	1 671 127	2 710 542
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	938 117	1 308 462	758 752	1 212 659
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple	-	-	-	-

PROVISIONS PASSIF (3.7)

(En milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde de clôture au 31.12.2024	96 502	92 983	214 060	-	150 902	554 446
Dotations	35 305	5 745	13 179	-	17 270	71 498
Montants utilisés	16 559	-	-	-	969	17 529
Montants non utilisés repris au cours de la période	9 297	520	5 737	-	7 063	22 616
Autres mouvements	-	-5 460	-	-	-	-5 460
Solde de clôture au 31.12.2025	105 951	92 748	221 501	-	160 139	580 339

IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS (3.8)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Impôts courants et impôts différés		
Impôts courants	970	5 830
Impôts différés	176 010	149 903
Actifs d'impôts courants et différés	176 979	155 733
Impôts courants	193 716	189 008
Impôts différés	1 282	5 003
Passifs d'impôts courants et différés	194 998	194 011
Charge d'impôts courants	707 555	558 455
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-27 285	-5 861
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	680 270	552 594

	31/12/2025	31/12/2024
Le taux effectif d'impôt		
Résultat net	863 551	740 949
Charges d'impôt sur les bénéfices	680 270	552 594
Taux d'impôt effectif moyen en %	44,06%	42,72%

	31/12/2025	31/12/2024
Analyse du taux effectif d'impôt		
Taux d'impôt en vigueur en %	40,00%	39,25%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	4,06%	3,47%
Taux d'impôt effectif moyen	44,06%	42,72%

CONTRATS DE LOCATION - ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION : VARIATION (PRENEUR) (3.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2024	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	31/12/2025
Immobilier				
Valeur brute	125 284	21 110	-	146 394
Amortissements et dépréciations	-55 528	-6 076	-	-61 604
Total Immobilier	69 756	15 034	-	84 790
Mobilier				
Valeur brute	16 712	5 146	-	21 859
Amortissements et dépréciations	-12 779	-3 688	-	-16 468
Total Mobilier	3 933	1 458	-	5 391
Total Droits d'utilisation	73 689	16 492	-	90 181

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION (PRENEUR) (3.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles	1 481 592	1 497 883
dont : Droits d'utilisation des contrats de location	90 181	73 689

PASSIFS AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE (3.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes de régularisation et autres passifs	2 586 330	2 243 448
dont : Dettes locatives	93 608	76 828

DÉTAIL DES CHARGES DE CONTRATS DE LOCATION (3.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts et charges assimilées	-618 431	-718 942
dont : Charges d'intérêts sur dettes locatives	-2 873	-2 009
Charges générales d'exploitation	-1 359 551	-1 345 385
dont : Charges relatives aux contrats de location court terme et de faible valeur	-10 596	-3 472
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	-292 928	-259 704
dont : Dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-17 030	-15 328

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (3.9)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	39 529	25 134
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Valeur au bilan	39 529	25 134

PASSIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION (3.9)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Titres vendus à découvert	-	-
Titres donnés en pension livrée	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-
Dettes envers la clientèle	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-
Instruments dérivés	39 529	25 134
Valeur au bilan	39 529	25 134

TRANSFERT PAR BUCKETS DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI : PRÊTS ET CRÉANCES CLIENTÈLE

(En milliers de DH)

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Bucket 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		Valeur comptable brute	Correction de Valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de Valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a)-(b)
	Valeur comptable brute	Correction de Valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de Valeur pour pertes					
Au 31 décembre 2024	51 017 295	-186 473	5 073 106	-522 535	4 231 467	-2 990 823	60 321 868	-3 699 831	56 622 038
Transfert d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre	704 566	-45 760	-1 181 942	-144 475	477 376	-667 720	-	-857 956	
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	-1 258 928	9 387	1 258 928	-170 961			-	-161 574	
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	2 336 509	-59 458	-2 336 509	9 663			-	-49 795	
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	-382 039	4 391	-220 251	35 768	602 290	-733 314	-	-693 155	
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	9 024	-80	115 890	-18 945	-124 914	65 594	-	46 569	
Total après transfert	51 721 861	-232 233	3 891 165	-667 011	4 708 843	-3 658 543	60 321 868	-4 557 787	55 764 082
Variation des Valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes	5 978 685	24 827	805 180	45 338	-274 436	518 909	6 509 429	589 074	
Nouvelles production : achat, octroi, organisation...	20 085 769	-50 151	1 521 285	-137 848			21 607 054	-187 999	
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	-13 542 377	25 649	-769 613	128 161	-733 314	385 158	-15 045 304	538 968	
Passage à perte					-34 047	34 047	-34 047	34 047	
Modification de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	-	-	-	-	-	-	-	
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période	-	-	-	-	-	-	-	-	
Changements dans le modèle / méthodologie	-	-	-	-	-	-	-	-	
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres	-564 707	49 329	53 508	55 025	492 925	99 704	-21 439	204 058	
TOTAL	57 700 546	-207 406	4 696 345	-621 672	4 434 406	-3 139 634	66 831 298	-3 968 712	62 862 585
Variations de la Valeur comptable	-	-	-	-	-	-	-	-	
Attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	
Au 31 décembre 2025	57 700 546	-207 406	4 696 345	-621 672	4 434 406	-3 139 634	66 831 298	-3 968 712	62 862 585
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	-	-	-	-	-	-	-	-	

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire. Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à sa juste valeur à la

date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier. La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué.

La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué. Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

(En milliers de DH)

Durée résiduelle	Pour le Bailleur			
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤ 1 an	1138 673	943 064	195 608	910 938
> 1 an ≤ 5 ans	2 572 577	2 271 216	301 361	2 058 061
> 5 ans	250 972	224 728	26 244	200 777
TOTAL	3 962 221	3 439 009	523 213	3 169 777

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

(En milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	225 470	180 907	-	272 840	-	679 217
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	995	-	-	-	995
Total des actifs	225 470	181 902	-	272 840	-	680 212
Passifs : dépôts et emprunts	75	3 700 431	-	6 903	-	3 707 409
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	2 739	-	-	-	2 739
Autres passifs	-	58 537	-	-	-	58 537
Total des passifs	75	3 761 707	-	6 903	-	3 768 685
Garanties émises par le groupe	-	2 309 596	-	-	-	2 309 596
Garanties reçues par le groupe	-	-	-	-	-	-
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-
Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :						
Charges d'intérêts	54 037	114 998	-	-	-	169 035
Honoraires et commissions	-	96 856	-	-	-	96 856
Autres charges	-	130	-	-	-	130
Total des produits dont :	54 037	18 012	-	-	-	72 049
Produits d'intérêts	16 877	65 623	-	4 576	-	87 076
Honoraires et commissions	16 736	3 200	-	3 231	-	23 168
Autres produits	141	-	-	1 344	-	1 485
Produits de dividendes	-	216	-	-	-	216

Les parties liées au Crédit du Maroc sont les filiales consolidées, la société mère Holmarcom ainsi que les entités contrôlées par le groupe Holmarcom. Conformément aux mécanismes financiers internes au Crédit du Maroc, les opérations conclues entre Crédit du Maroc et ses filiales sont présentées au bilan et au compte de résultat en opérations internes au Crédit du Maroc (notes 2.2 "Produits et charges d'intérêts", 2.3 "Produits et charges de commissions" et 3.2 "Actifs financiers au coût amorti" et 3.4 « Comptes de régularisation Autres Actifs et Passifs »).

VENTILATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS PAR ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE

(En milliers de DH)

	31/12/2025					
	≤ 3 mois	> 3 mois à ≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterminée	Total
Caisse, banques centrales	2 841 287	-	-	-	-	2 841 287
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	29 812	330 871	3 865 010	1 507 655	818	5 734 166
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-	1 407 072	888 270	114 892	2 410 234
Actifs financiers au coût amorti	9 083 647	4 248 624	15 789 702	22 134 172	17 634 159	68 890 304
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Total Actifs financiers par échéance	11 954 746	4 579 495	21 061 784	24 530 097	17 749 869	79 875 991
Banques centrales	-	-	-	-	670	670
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	39 529	-	-	-	-	39 529
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers au coût amorti	2 552 918	8 329 796	589 731	-	56 272 107	67 744 553
Dettes subordonnées	-	-	2 258 313	-	-	2 258 313
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Total Passifs financiers par échéance	2 592 448	8 329 796	2 848 045	-	56 272 777	70 043 066

	31/12/2024					
	≤ 3 mois	> 3 mois à ≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterminée	Total
Caisse, banques centrales	2 235 047	-	-	-	-	2 235 047
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	16 602	1 201 987	1 740 104	1 584 559	818	4 544 070
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 018	563 586	77 656	-	31 843	675 103
Actifs financiers au coût amorti	7 544 154	5 055 045	14 308 379	20 366 746	15 928 534	63 202 858
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Total Actifs financiers par échéance	9 797 821	6 820 619	16 126 139	21 951 305	15 961 195	70 657 078
Banques centrales	-	-	-	-	702	702
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	25 134	-	-	-	-	25 134
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers au coût amorti	2 489 790	4 623 808	169 728	-	51 453 328	58 736 654
Dettes subordonnées	-	-	1 237 163	-	-	1 237 163
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Total Passifs financiers par échéance	2 514 925	4 623 808	1 406 891	-	51 454 030	59 999 653

ENGAGEMENTS DE PRÊTS, GARANTIES FINANCIÈRES ET AUTRES ENGAGEMENTS AU 31/12/2025

(En milliers de DH)

	Montants notionnels
Engagements de prêt	7 343 891
Donnés :	7 343 891
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	1 717 177
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	5 543 329
Clientèle de détail	83 384
Reçus :	-
Garanties financières	6 886 838
Données :	4 223 845
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	78 883
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	4 130 499
Clientèle de détail	14 462
Reçues :	2 662 993
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	2 662 993
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	-
Clientèle de détail	-
Dérivés de crédit reçus	-
Autres engagements	-
Donnés	-
Reçus	-
Engagements et garanties financières en défaut	-
- Engagements de prêt donnés :	-
- Garanties financières données :	-
- Autres engagements donnés à une autre contrepartie :	-

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2025

Au 31 décembre 2025, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
HOLMARCOM FINANCE COMPANY	5 941 968	54,61	54,61
ATLANTASANAD	1 201 744	11,04	11,04
WAFA ASSURANCE	1 168 523	10,74	10,74
AUTRES	2 568 979	23,61	23,61
Total	10 881 214	100,00	100,00

La valeur nominale des actions est de 100 DH. Ces actions sont entièrement libérées. À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2025, le conseil de surveillance décide de proposer aux actionnaires un dividende brut par action de 48 DH.

	2025	2024	2023
Dividendes (en dirhams)			
Dividende par action	48,00	41,70	34,20
Résultat net par action (en dirhams)			
Résultat net part du groupe par action	79,44	68,09	46,23

INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle de Crédit du Maroc, filiale du Groupe Holmarcom S.A., est articulée autour des pôles d'activités suivants :

BANQUE MAROC ET INTERNATIONALE

comprenant Crédit du Maroc SA, Crédit du Maroc capital Bourse, Crédit du Maroc Patrimoine, Crédit du Maroc Pay, Nema Capital, Crédit du Maroc Assurance, Société Financière et Immobilière Marocaine et Crédit du Maroc Internationale ;

SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES

comprenant Crédit du Maroc Leasing et Factoring

Chacun de ces métiers enregistre les charges et produits, actifs et passifs qui lui sont rattachés après élimination des transactions intragroupe.

(En milliers de DH)

Compte de Résultat Décembre 2025	Banque Maroc et internationale	Sociétés de financement spécialisées	Eliminations	Total
Marge d'intérêts	2 572 508	108 407	-	2 680 915
Marge sur commissions	497 232	-107	-3 413	493 712
Produit net bancaire	3 532 458	116 793	-80 850	3 568 401
Charges de fonctionnement	-1 348 454	-29 741	18 643	-1 359 551
Résultat d'exploitation	1 525 211	69 805	-62 207	1 532 809
Résultat net	886 859	38 900	-62 207	863 551
Résultat net part groupe	886 859	38 900	-62 207	863 551

(En milliers de DH)

Bilan Décembre 2025	Banque Maroc et internationale	Sociétés de financement spécialisées	Eliminations	Total
Total Bilan	83 929 399	4 199 626	-4 400 928	83 728 097
dont	-	-	-	-
Éléments de l'Actif	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6 376 188	-	-392 358	5 983 830
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 410 234	-	-	2 410 234
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	7 701 806	10	-3 809 131	3 892 685
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	59 096 882	3 839 031	-73 327	62 862 585
Immobilisations corporelles	1 606 804	3 337	-128 549	1 481 592
Éléments du Passif	-	-	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	6 592 388	3 543 449	-3 619 744	6 516 092
Dettes envers la clientèle	61 355 227	137 943	-264 709	61 228 461
Capitaux propres	8 499 096	195 119	-491 205	8 203 010

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi et qui sont comptabilisés en capitaux propres selon la méthode du SORIE, par contre, pour les avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront à être comptabilisés directement en résultat.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES :

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté (barème),
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considérée comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, elle est traitée comptablement comme un régime à cotisations définies.

INDEMNITÉS DE FIN CONTRAT DE TRAVAIL

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service

- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Provisions pour prime de fin carrière	43 528	42 940
Provisions pour indemnité de départ volontaire	9 580	9 507
Provisions pour prime de fidélité	39 815	40 692
Total	92 923	93 139

	31/12/2025	31/12/2024
Taux d'actualisation	2,48%	2,7%

COMPTABILISATION ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux engagements sociaux postérieurs à l'emploi (prime de fin de carrière) en capitaux propres selon la méthode du SoRIE (Statement Of Recognised Income and Expenses).

Les avantages au personnel entrant dans les catégories IAS 19 des autres avantages long terme (Prime de fidélité) et des indemnités de fin de contrat de travail (Prime de départ volontaire) continueront à être comptabilisés en résultat.

L'impact des écarts actuariels sur engagements sociaux à fin Décembre 2025 se présente comme suit :

(En milliers de DH)

	Brut	ID	Net
Impact Compte de Résultat			
Dotation Provision Engagements Sociaux	5 967	-2 387	3 580
Impact Capitaux Propres			
Gains et Pertes actuariels / avantages post emploi	34 527	-7 634	26 894

OPÉRATIONS EFFECTUÉES EN DEVISES

(En milliers de DH)

	31/12/2025		31/12/2024	
	Actif	Passif	Actif	Passif
EURO	1 318 467	1 318 467	1 218 145	1 218 145
USD	1 223 410	1 223 410	1 255 313	1 255 313
GBP	17 192	17 192	27 943	27 943
JPY	62	62	1	1
Autres devises	48 818	48 818	7 376	7 376
TOTAL	2 607 950	2 607 950	2 508 778	2 508 778

ACTIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR

(En milliers de DH)

	31/12/2025	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	5 734 166	-	5 734 166	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres reçus en pension livrée	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-
Titres détenus à des fins de transaction	5 704 354	-	5 704 354	-
Effets publics et valeurs assimilées	5 704 354	-	5 704 354	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
OPCVM	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Instruments dérivés	29 812	-	29 812	-
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	249 664	-	-	249 664
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	42 314	-	-	42 314
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	42 314	-	-	42 314
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	207 350	-	-	207 350
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
OPCVM	207 350	-	-	207 350
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
OPCVM	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 410 234	-	2 410 234	-
Instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	-	-	-	-
Instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	2 410 234	-	2 410 234	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	2 410 234	-	2 410 234	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	8 394 064	-	8 144 400	249 664
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	-	-	-	-
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	-	-	-	-
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables	-	-	-	-
Total des transferts vers chacun des niveaux	-	-	-	-

(En milliers de DH)

	31/12/2024	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	4 801 788	-	4 801 788	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres reçus en pension livrée	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-
Titres détenus à des fins de transaction	4 785 186	-	4 785 186	-
Effets publics et valeurs assimilées	4 544 070	-	4 544 070	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	241 116	-	241 116	-
OPCVM	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Instruments dérivés	16 602	-	16 602	-
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	241 116	-	-	241 116
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	38 127	-	-	38 127
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	38 127	-	-	38 127
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	202 989	-	-	202 989
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
OPCVM	202 989	-	-	202 989
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
OPCVM	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	675 103	-	675 103	-
Instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	-	-	-	-
Instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	675 103	-	675 103	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	675 103	-	675 103	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	5 718 007	-	5 476 891	241 116
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	-	-	-	-
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	-	-	-	-
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables	-	-	-	-
Total des transferts vers chacun des niveaux	-	-	-	-

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDÉE PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

**forvis
mazars**

76, Boulevard Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca - Maroc



Shape the future
with confidence

Ernst & Young
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour,
20050, Casablanca, Morocco

GROUPE CREDIT DU MAROC

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDÉE
PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de Crédit Du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc) comprenant le bilan et le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 8.203.010 dont un bénéfice net de KMAD 863.551.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire consolidée ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Du Maroc arrêtés au 31 décembre 2025, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 10 février 2026

Les commissaires aux comptes

Forvis Mazars


76 Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7^{ème} Etage - Casablanca
Tél : 05 22 42 34 23

Taha Ferdaous
Associé

Ernst & Young


37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
- Casablanca
Tél : (212) 522 95 79 00 / Fax : (212) 522 39 02 26

Abdeslam Berrada Allam
Associé

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2025

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 843 496	2 236 182
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 430 207	7 826 646
. A vue	1 471 811	2 922 583
. A terme	5 958 396	4 904 062
Créances sur la clientèle	59 169 704	53 880 639
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	19 933 198	18 994 878
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	14 281 390	12 217 137
. Crédits et financements participatifs immobiliers	20 804 548	19 805 294
. Autres crédits et financements participatifs	4 150 568	2 863 330
Créances acquises par affacturage	410 289	557 472
Titres de transaction et de placement	8 190 968	5 290 449
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 011 667	4 818 386
. Autres titres de créance	64 161	356 924
. Titres de propriété	115 140	115 139
Autres actifs	524 597	342 021
Titres d'investissement	2 118 466	895 871
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 118 466	895 871
. Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	411 306	370 860
. Participations dans les entreprises liées	365 325	328 986
. Autres titres de participation et emplois assimilés	45 981	41 874
. Titres de Moudaraba et Mouchraka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	1 004 110	890 280
Immobilisations corporelles	1 058 057	1 097 062
Total de l'Actif	83 161 200	73 387 482

HORS BILAN	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DONNÉS	14 323 987	13 511 146
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 933 179	5 525 885
Engagements de garantie d'ordre d'établis. de crédit et assimilés	1 834 925	2 535 772
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	7 555 883	5 449 489
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	3 907 727	2 898 018
Engagements de financement reçus d'établis. de crédit et assimilés	1 235 415	505 570
Engagements de garantie reçus d'établis. de crédit et assimilés	2 672 312	2 392 448
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2025

(En milliers de DH)

LIBELLÉ	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 270 239	4 083 716
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements	282 860	303 352
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 746 573	2 648 038
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	80 593	57 861
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	61 508	68 447
Produits sur titres de Moudaraba et moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	455 784	425 863
Autres produits bancaires	642 916	580 153
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	6	3
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 023 912	1 002 260
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements	132 871	99 883
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	396 658	472 290
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	125 751	161 517
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	366 250	267 471
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	2 382	1 100
PRODUIT NET BANCAIRE	3 246 327	3 081 456
Produits d'exploitation non bancaire	63 309	46 114
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	1 662 383	1 609 602
Charges de personnel	832 636	825 211
Impôts et taxes	26 220	26 783
Charges externes	513 219	477 728
Autres charges générales d'exploitation	6 096	26 778
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	284 211	253 102
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	796 980	1 211 671
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	658 702	715 728
Pertes sur créances irrécouvrables	34 138	375 575
Autres dotations aux provisions	104 140	120 368
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	585 895	925 536
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	498 894	811 289
Récupérations sur créances amorties	31 742	18 115
Autres reprises de provisions	55 258	96 132
RÉSULTAT COURANT	1 436 168	1 231 833
Produits non courants	3 467	16 262
Charges non courantes	89 462	107 619
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	1 350 173	1 140 477
Impôts sur les résultats	545 722	442 041
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	804 451	698 436

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	670	702
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 384 060	1 485 176
. A vue	222 898	713 298
. A terme	6 161 162	771 878
Dépôts de la clientèle	61 050 939	56 864 341
. Comptes à vue créditeurs	44 387 396	39 708 361
. Comptes d'épargne	10 096 351	10 095 790
. Dépôts à terme	5 221 755	6 139 535
. Autres comptes créditeurs	1 332 228	905 120
. Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	13 210	15 535
Titres de créance émis	2 120 354	3 180 479
. Titres de créance négociables	-	-
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	2 289 342	2 027 658
Provisions pour risques et charges	1 197 116	1 164 847
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	3 428 843	2 423 941
Dépôts d'investissement reçus	162 863	64 029
Écarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	2 625 959	2 625 959
Capital	1 088 121	1 088 121
Actionnaires, Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	2 008 482	1 763 793
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	804 451	698 436
Total du Passif	83 161 200	73 387 482

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

I- TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS	31/12/2025	31/12/2024
+ Intérêts et produits assimilés	3 027 263	2 940 711
- Intérêts et charges assimilées	655 280	733 689
MARGE D'INTÉRÊT	2 371 983	2 207 021
+ Produits sur financements participatifs	82 762	68 540
- Charges sur financements participatifs	-	-
Marge sur financements participatifs	82 762	68 540
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara	-	-
+ Commissions perçues	463 003	431 802
- Commissions servies	89 202	72 108
Marge sur commissions	373 801	359 695
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	141 943	170 954
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-17 456	1 740
+ Résultat des opérations de change	351 307	316 247
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	475 793	488 942
+ Diverses autres produits bancaires	61 508	68 447
- Diverses autres charges bancaires	117 145	110 091
± Part des titulaires de comptes de dépôts d'investissement	-2 376	-1 097
PRODUIT NET BANCAIRE	3 246 327	3 081 456
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	4 075	20 652
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	63 309	46 114
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
- Charges générales d'exploitation	1 662 383	1 609 602
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 651 328	1 538 621
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-162 203	-261 899
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-52 957	-44 888
RÉSULTAT COURANT	1 436 168	1 231 833
RÉSULTAT NON COURANT	-85 995	-91 356
- Impôts sur les résultats	545 722	442 041
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	804 451	698 436

II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2025	31/12/2024
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	804 451	698 436
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	284 211	253 102
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	114	43
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	57 828	57 032
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	20 850	49 362
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	16 686	1 527
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	1 109 068	957 724
- Bénéfices distribués	522 298	453 747
AUTOFINANCEMENT	586 770	503 977

ÉTAT DES CRÉANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

	Montants au 31/12/2024		Montants au 31/12/2025	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-douteuses	258 117	35 104	205 901	33 794
Créances douteuses	637 575	466 981	622 107	446 085
Créances compromises	3 161 741	2 352 559	3 392 267	2 549 648
TOTAL	4 057 434	2 854 644	4 220 274	3 029 528

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation bancaire perçus	4174 740	3 988 343
Récupérations sur créances amorties	31 742	18 115
Produits d'exploitation non bancaire perçus	54 279	70 835
Charges d'exploitation bancaire versées	-891 209	-913 995
Charges d'exploitation non bancaire versées	-89 462	-107 619
Charges générales d'exploitation versées	-1 378 172	-1 356 500
Impôts sur les résultats versés	-545 722	-442 041
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1 356 196	1 257 139
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	396 439	-420 674
Créances sur la clientèle	-5 356 516	-4 955 781
Titres de transaction et de placement	-4 140 570	-1 320 554
Autres actifs	-182 576	26 214
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 898 884	371 692
Dépôts de la clientèle	4 188 923	5 183 218
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-2 326	3 050
Titres de créance émis	-1 060 126	-243 922
Autres passifs	261 684	280 347
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-996 183	-1 076 409
III - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	360 013	180 729
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	16 686	1 527
Acquisition d'immobilisations financières	-40 561	-67 129
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-359 036	-344 021
Intérêts perçus	33 992	26 450
Dividendes perçus	61 508	68 447
IV - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-287 411	-314 726
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	1 000 000	500 000
Dépôts d'investissement reçus	98 835	64 029
Emission d'actions	-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-107 963	-87 831
Rémunérations versées sur dépôts d'investissement	-2 382	-
Dividendes versés	-453 747	-372 138
V - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	534 743	104 060
VI - VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III + IV + V)	607 345	-29 937
VII - TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 235 481	2 265 417
VIII - TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	2 842 826	2 235 481

ÉTAT A1 - PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES AU 31 DÉCEMBRE 2025

INDICATION DES METHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ÉTAT A2 - ÉTAT DES DÉROGATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Indications des dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		N É A N T
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		N É A N T
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		N É A N T

ÉTAT A3 - ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES AU 31 DÉCEMBRE 2025

Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		N É A N T
II. Changements affectant les règles de présentation		N É A N T

CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

Deuxieme semestre 2025	Premier semestre 2025	Deuxieme semestre 2024
2 135 278	2 134 961	2 056 778

ÉTAT B2 - CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Credits de trésorerie	2 227 110	187 469	12 599 276	343 141	15 356 996	14 837 591
- Comptes à vue débiteurs	140 731	187 469	2 591 438	77 575	2 997 213	2 872 901
- Créances commerciales sur le Maroc	544 278	-	1 346 156	-	1 890 435	2 163 524
- Crédits à l'exportation	-	-	95 060	-	95 060	145 470
- Autres crédits de trésorerie	1 542 101	-	8 566 622	265 566	10 374 289	9 655 696
Crédits à la consommation	-	-	-	4 407 237	4 407 237	3 962 315
Crédits à l'équipement	3 713 917	-	9 897 818	536 587	14 148 322	12 118 217
Crédits immobiliers	-	-	2 917 598	17 833 751	20 751 349	19 751 926
Autres crédits	-	2 886 352	73 289	-	2 959 641	1 660 285
Créances acquises par affacturage	410 289	-	-	-	410 289	557 472
Intérêts courus à recevoir	-	72 809	282 604	-	355 413	347 515
Créances en souffrance	-	-	503 255	687 491	1 190 746	1 202 790
- Créances pré-douteuses	-	-	5 055	167 052	172 106	223 014
- Créances douteuses	-	-	100 674	75 348	176 021	170 594
- Créances compromises	-	-	397 527	445 092	842 618	809 182
Total	6 351 316	3 146 629	26 273 840	23 808 207	59 579 993	54 438 111

ÉTAT B1 - CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Comptes ordinaires débiteurs	1 744 873	9 290	291 199	1 094 048	3 139 410	3 648 648
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	1 308 562
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	1 308 562
Prêts de trésorerie	-	374 923	192 818	456 415	1 024 156	419 676
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	374 923	192 818	456 415	1 024 156	419 676
Prêts financiers	-	-	4 916 197	-	4 916 197	3 055 258
Autres créances	-	3 048	73 015	-	76 062	325 916
Intérêts courus à recevoir	-	4 508	14 746	-	19 255	14 802
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 744 873	391 769	5 487 975	1 550 463	9 175 080	8 772 862

ÉTAT B3 - VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
			financiers	non financiers		
TITRES COTÉS	-	-	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTÉS	64 161	10 130 133	115 073	67	10 309 433	6 186 320
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	10 130 133	-	-	10 130 133	5 714 257
Obligations	63 443	-	-	-	63 443	-
Autres titres de créance	717	-	-	-	717	356 924
Titres de propriété	-	-	115 073	67	115 139	115 139
TOTAL	64 161	10 130 133	115 073	67	10 309 433	6 186 320

ÉTAT B4 - VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	5 703 436	5 703 436	5 513 300	-	5 713 194	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 703 436	5 703 436	5 513 300	-	5 713 194	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	2 505 136	2 487 532	2 360 101	3 377	17 704	17 704
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 325 587	2 308 231	2 180 800	3 377	17 456	17 456
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	64 161	64 161	64 161	-	-	-
Titres de propriété	115 388	115 140	115 140	-	248	248
Titres d'investissement	2 129 622	2 118 466	1 953 500	-	-	11 157
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 129 622	2 118 466	1 953 500	-	-	11 157
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	10 338 194	10 309 434	9 826 901	3 377	5 730 898	28 861

ÉTAT B5 - DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

Actif	31/12/2025	31/12/2024
Instruments optionnels achetés	-	-
Opérations diverses sur titres	217 487	-
Débiteurs divers	78 884	92 905
sommes dues par l'état	24 023	27 519
sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
sommes diverses dues par le personnel	613	1 091
comptes clients de prestations non bancaires	-	-
divers autres débiteurs	54 248	64 294
Valeurs et emplois divers	3 590	3 529
Vomptes de régularisation	224 636	245 587
comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
comptes d'écarts sur devises et titres	1	27 940
résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
charges à répartir sur plusieurs exercices	27 802	37 452
comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	2 964	811
Produits à recevoir	41 029	23 519
Charges constatées d'avances	15 985	19 394
Autres comptes de régularisation	136 856	136 471
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
TOTAL	524 597	342 021

ÉTAT B6 - TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				365 439	365 325				
CREDIT DU MAROC INTERNATIONAL	Etab. de Crédit	1655 KUSD	100,00%	7 443	7 443	31/12/2025	2536 KUSD	344 KUSD	372 KUSD
CREDIT DU MAROC ASSURANCE	Assurance	200	100,00%	200	200	31/12/2025	51 639	50 117	46 163
CREDIT DU MAROC LEASING ET FACTORING	Etab. de Crédit	124 000	100,00%	138 735	138 735	31/12/2025	195 012	53 470	
CREDIT DU MAROC PATRIMOINE	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/2025	16 645	15 544	5 499
SIFIM	Immobilière	168 321	100,00%	166 009	166 009	31/12/2025	175 890	5 746	3 535
CDMCB	Financière	15 000	99,99%	15 000	15 000	31/12/2025	25 635	10 519	
VALORIMO	Financière	1 000	99,99%	1 000	886	31/12/2025			
CDM PAY	Financière	30 000	100,00%	30 000	30 000	31/12/2025	10 000	-3 454	
NEMA CAPITAL	Financière	1 000	50,00%	6 454	6 454	31/12/2025			
Autres titres de participation et emplois assimilés				59 965	45 982	-	-	-	-
ATLASNET	Sce Informatique	8 000	31,25%	2 500	-				
HOLDING SINCOMAR	Sté Participation	300	27,97%	21	-				
ECOPARC DE BERRECHID	Industriel	55 000	16,36%	9 000	926				
SETTAPARK	Industriel	40 000	16,32%	6 530	3 734				
INTERBANK	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840				114
SOGEPOS	Industriel	35 000	13,20%	4 622	4 622				2 472
CENTRE MONÉTIQUE INTERBANCAIRE	Etab. de Crédit	98 200	11,20%	11 000	11 000				
EUROCHEQUES MAROC	Moyen de paiement	500	6,68%	33	-				
STE IMMOB INTERBANCAIRE	Financière	19 005	6,67%	1 267	1 239				
STE MAROCAINE DE GESTION DE FONDS DE GARANTIE ET DE DEPOTS BC	Financière	10 000	4,45%	59	59				
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	5,54%	2 221	1 691				
SOGEPIB	Industriel	18 000	5,00%	900	900				345
BOURSE DE CASABLANCA	Financière	387 518	3,00%	11 765	11 765				
CHAMBRE DE COMPENS- CCP MAROC	Financière	100 000	2,77%	2 770	2 770				
Divers	-	-	-	5 437	5 437				
TOTAL				425 404	411 307	-	-	-	

ÉTAT B9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sortie	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 630 734	928 283	639 609	1 919 408	740 676	174 622	-	915 298		1 004 110
Droit au bail	17 429	-	-	17 429	-	-	-	-		17 429
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-		-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 613 306	928 283	639 609	1 901 979	740 676	174 622	-	915 298		986 682
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-		-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 610 177	94 026	39 467	2 664 736	1 513 743	109 589	-16 652	1 606 679		1 058 057
- Immeubles d'exploitation	1 250 117	12 248	28 836	1 233 529	503 659	29 814	-12 289	521 184		712 345
. Terrains d'exploitation	355 625	-	1 374	354 252	-	-	-	-	-	354 252
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	866 684	12 248	21 675	857 256	475 887	29 796	-6 502	499 181	-	358 076
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	27 808	-	5 787	22 021	27 772	18	-5 787	22 003	-	18
- Mobilier et matériel d'exploitation	632 890	53 137	8 054	677 973	497 451	45 372	-3 977	538 847		139 126
. Mobilier de bureau d'exploitation	111 984	3 288	2 821	112 451	91 175	7 012	-2 821	95 366	-	17 085
. Matériel de bureau d'exploitation	21 599	2 812	120	24 292	14 328	1 019	-58	15 290	-	9 002
. Matériel de bureau Telecom	91 498	5 725	-	97 223	69 132	6 466	-	75 598	-	21 625
. Matériel Informatique	339 764	37 635	4 118	373 281	260 811	28 911	-103	289 618	-	83 663
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	401	280	-	682	392	51	-	443	-	239
. Autres matériels d'exploitation	67 643	3 396	995	70 044	61 614	1 913	-995	62 532	-	7 512
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	643 245	24 411	2 236	665 420	452 015	31 415	-45	483 385	-	182 035
- Immobilisations corporelles hors exploitation	83 926	4 230	341	87 814	60 618	2 987	-341	63 264	-	24 550
. Terrains hors exploitation	2 152	-	-	2 152	-	-	-	-	-	2 152
. Immeubles hors exploitation	49 093	-	-	49 093	38 009	1 231	-	39 240	-	9 853
. Mobiliers et matériel hors exploitation	9 573	600	341	9 832	9 029	408	-341	9 096	-	737
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	23 107	3 630	-	26 737	13 579	1 348	-	14 928	-	11 809
- Écart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	4 240 912	1 022 308	679 076	4 584 144	2 254 418	284 211	-16 652	2 521 977	-	2 062 167

ÉTAT B9 Bis - PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS DU 01 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
A - Immobilisations incorporelles						
	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
B - Immobilisations corporelles						
	18 226	16 626	1 600	18 260	16 660	-
Immeubles d'exploitation	13 862	12 262	1 600	18 121	16 521	-
Immeubles d'exploitation bureaux	1 374	-	1 374	1 374	-	-
Immeubles d'exploitation logement de fonction	12 488	12 262	226	16 747	16 521	-
Mobilier et matériel d'exploitation	4 319	4 319	-	138	138	-
Mobilier de bureau d'exploitation	2 821	2 821	-	87	87	-
Matériel de bureau d'exploitation	58	58	-	1	1	-
Matériel de bureau Télécom	-	-	-	-	-	-
Matériel informatique	103	103	-	1	1	-
Matériel d'imprimerie	-	-	-	-	-	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	-	-	-	-	-	-
Autres matériel d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Outils	15	15	-	-	-	-
Matériel de sécurité	50	50	-	-	-	-
Petit mobilier matériel et outillage	-	-	-	-	-	-
Coffres forts	931	931	-	13	13	-
Mobilier Hors exploitation	341	341	-	36	36	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	45	45	-	1	1	-
Agencement et aménagement	45	45	-	1	1	-
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Agencement et aménagement	-	-	-	-	-	-
Total	18 226	16 626	1 600	18 260	16 660	-

ÉTAT B10 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
Comptes ordinaires créditeurs	670	6 163	40 947	108 500	156 280	306 789
Valeurs données en pension	3 043 221	-	-	-	3 043 221	-
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- À terme	3 043 221	-	-	-	3 043 221	-
Emprunts de trésorerie	1 532 000	-	1 000 000	172 363	2 704 363	423 534
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	200 000
- À terme	1 532 000	-	1 000 000	172 363	2 704 363	223 534
Emprunts financiers	-	-	-	394 681	394 681	526 370
Autres dettes	-	-	69 461	-	69 461	208 765
Intérêts courus à payer	-	16 724	-	-	16 724	20 419
TOTAL	4 575 891	22 887	1 110 408	675 544	6 384 729	1 485 878

ÉTAT B11- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	620 848	69 736	13 796 061	29 913 961	44 400 605	39 806 300
Comptes d'épargne	-	-	4 189	10 042 228	10 046 417	10 031 615
Dépôts à terme	-	801 000	1 496 091	2 881 250	5 178 341	5 987 748
Autres comptes créditeurs	1 221	1 000	1 098 016	229 677	1 329 914	902 806
Intérêts courus à payer	-	-	-	95 662	95 662	135 873
TOTAL	622 069	871 736	16 394 357	43 162 778	61 050 939	56 864 341

ÉTAT B13 - DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Instruments optionnels vendus	-	-
Opérations diverses sur titres	14 988	53 233
Créditeurs divers	1 012 788	881 486
Sommes dues à l'état	349 662	493 104
Sommes dues aux organismes de prévoyance	31 265	29 215
Sommes diverses dues au personnel	-	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	6 642	6 178
Fournisseurs de biens et services	5 896	697
Divers autres créditeurs	619 323	352 293
Comptes de régularisation	1 261 565	1 092 939
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	5 140	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succursales et agences au Maroc	665	488
Charges à payer	507 968	447 890
Produits constatés d'avance	715 787	606 023
Autres comptes de régularisation	32 004	38 538
Total	2 289 342	2 027 658

ÉTAT B14 - PROVISIONS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

PROVISIONS	Encours 31/12/2024	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2025
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	2 789 102	674 467	480 590	138	2 983 109
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	2 759 517	656 896	476 400	138	2 940 150
Titres de placement et investissement	14 070	17 456	2 658	-	28 861
Titres de participation et emplois assimilés	15 515	114	1 531	-	14 098
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	1 164 848	105 832	73 563	-	1 197 117
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	109 955	1 806	22 494	-	89 266
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	786 702	57 828	16 660	-	827 870
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	90 360	-	520	-	89 840
Provisions pour autres risques et charges	177 831	46 198	33 889	-	190 140
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	3 953 949	780 299	554 153	138	4 180 225

ÉTAT B12 - ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS DE CERTIFICATS DE DÉPÔT INSCRITS EN COMPTE AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

Nature des Titres	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant Global
Certificats Dépôts	31/07/2025	31/07/2027	100,00	2,51%	INFINE	1 100 000,00
Certificats de Dépôts	29/08/2025	27/02/2026	100,00	2,39%	INFINE	500 000,00
Certificats de Dépôts	29/08/2025	31/08/2026	100,00	2,45%	INFINE	500 000,00
Total						2 100 000,00

ÉTAT B17 - CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

CAPITAUX PROPRES	Encours 01/01/2025	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2025
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserve légale	108 812	-	-	108 812
Autres réserves	1 137 487	-	-	1 137 487
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 379 660	-	-	1 379 660
Capital	1 088 121	-	-	1 088 121
Capital appelé	1 088 121	-	-	1 088 121
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	1 763 793	244 689	-	2 008 482
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	698 436	-698 436	804 451	804 451
TOTAL	6 176 309	-453 747	804 451	6 527 013

ÉTAT B18 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	14 493 372	13 673 120
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Filets de sécurité	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	4 933 179	5 525 885
Crédits documentaires import	1 514 414	947 974
Acceptations ou engagements de payer	203 933	205 386
Ouvertures de crédits permanents	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	3 202 662	4 363 555
Autres ouvertures de crédit confirmés	138	138
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements de financement sur opérations de Ijara et de Mourabaha	12 032	8 833
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1 834 925	2 535 772
Crédits documentaires export confirmés	16 191	13 738
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties données aux fonds de placements collectifs en titrisation	-	-
Garanties de crédits données	110 609	610 672
Autres cautions, avals et garanties donnés	1 708 125	1 911 362
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	7 725 268	5 611 463
Garanties de crédits données	2 296 525	1 391 213
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	3 050 487	3 459 830
Autres cautions et garanties données	2 208 871	598 445
Engagements en souffrance	169 384	161 974
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	3 907 727	2 898 018
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 235 415	505 570
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	1 235 415	505 570
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 672 312	2 392 448
Garanties de crédits	45 358	118 684
Autres garanties reçues	2 626 954	2 273 764
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

ÉTAT B16 - DETTES SUBORDONNÉES AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaieur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant N (en contrevaieur KDH)	Montant N-1 (en contrevaieur KDH)	Montant N (en contrevaieur KDH)	Montant N-1 (en contrevaieur KDH)
MAD	55 000,00	1	3,93%	10 ANS	INFINE	55 000,00	-	-	-	-
MAD	445 000,00	1	3,19%	10 ANS	INFINE	445 000,00	-	-	-	-
MAD	197 500,00	1	4,05%	10 ANS	INFINE	197 500,00	-	-	-	-
MAD	552 500,00	1	4,05%	10 ANS	INFINE	552 500,00	-	-	-	-
MAD	1 000 000,00	1	3,55%	10 ANS	INFINE	1 000 000,00	-	-	-	-
TOTAL	2 250 000,00					2 250 000,00				

(En milliers de DH)

Souscripteur	COV	Nbre bons	Catégorie	Nominal	Nominal global	Maturité	Taux en %	Date de jouissance
CASA	18540	1	OB. PERPETUELLE	136 116,26	136 116	Indéterminée	4,583%	14/12/2020
WAFA ASSUR	18541	1	OB. PERPETUELLE	21 752,85	21 753	Indéterminée	4,583%	14/12/2020
DIVERS	9582	5000	OB. PERPETUELLE	100,00	500 000	Indéterminée	4,330%	20/07/2023
DIVERS	9639	5000	OB. PERPETUELLE	100,00	500 000	Indéterminée	4,380%	06/12/2024
TOTAL					1 157 869			

ÉTAT B20 - OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
Opérations de change à terme	5 064 848	3 061 369	-	-
Devises à recevoir	955 302	266 898	-	-
Dirhams à livrer	30 695	33 448	-	-
Devises à livrer	71 618	58 306	-	-
Dirhams à recevoir	4 007 234	2 702 717	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	-

ÉTAT B21 - VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Autres titres	3 560 241	-	-
Hypothèques	72 332 559	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	19 589 617	-	-
TOTAL	95 482 417	-	-
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 882 721	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	1 532 000	-	-
TOTAL	5 414 721	-	-

ÉTAT B24 - VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

BILAN	31/12/2025	31/12/2024
ACTIF :	5 708 360	4 996 001
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Sce des chèques postaux	87 146	36 187
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 124 383	2 260 034
Créances sur la clientèle	3 352 068	2 689 641
Titres de transaction , de placement et d'investissement	132 915	-
Autres actifs	3 970	1 413
Titres de participation et emplois assimilés	7 878	8 726
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
PASSIF :	5 708 360	4 996 001
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	462 779	606 012
Dépôts de la clientèle	1 677 563	1 889 001
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	3 568 018	2 500 988
Provisions pour risques et charges	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
HORS BILAN	31/12/2025	31/12/2024
Engagements donnés	1 739 700	1 170 743
Engagements reçus	2 764 836	1 936 053

ÉTAT B25 - MARGE D'INTÉRÊT AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
INTÉRÊTS PERÇUS	3 110 025	3 009 251
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	282 860	303 352
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 746 573	2 648 038
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	80 593	57 861
INTÉRÊTS SERVIS	655 280	733 689
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	132 871	99 883
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	396 658	472 290
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	125 751	161 517
MARGE D'INTÉRÊTS	2 454 745	2 275 561

ÉTAT B26 - PRODUIT SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Titres de placement	-	-
Titres de participation	2 977	3 919
Participations dans les entreprises liées	58 531	64 528
Titres de l'activité de portefeuille	-	-
Emplois assimilés	-	-
TOTAL	61 508	68 447

ÉTAT B22 - VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	633 050	298 219	1 213 664	2 411 840	1 401 623	5 958 396
Créances sur la clientèle	10 606 933	3 822 753	4 585 907	14 935 130	25 218 980	59 169 704
Titres de créance	162 704	44 403	263 684	7 097 463	2 741 180	10 309 434
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	11 402 687	4 165 375	6 063 255	24 444 433	29 361 783	75 437 534
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 511 189	4 066 268	-	583 706	-	6 161 162
Dettes envers la clientèle	790 681	1 572 202	2 268 178	590 694	-	5 221 755
Titres de créance émis	-	500 000	500 000	1 100 000	-	2 100 000
Emprunts subordonnés	-	-	500 000	750 000	2 157 869	3 407 869
TOTAL	2 301 870	6 138 470	3 268 178	3 024 400	2 157 869	16 890 786

ÉTAT B27 - COMMISSIONS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

COMMISSIONS	31/12/2025	31/12/2024
COMMISSIONS PERÇUES :	463 003	431 802
sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
sur opérations avec la clientèle	73 405	70 340
sur opérations de change	7 219	5 939
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
sur produits dérivés	-	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	23 900	17 766
sur moyens de paiement	259 129	245 395
sur activités de conseil et d'assistance	3 735	5 265
sur ventes de produits d'assurances	16 722	9 834
sur autres prestations de service	78 893	77 264
COMMISSIONS VERSEES :	89 202	72 107
sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
sur opérations avec la clientèle	-	-
sur opérations de change	5 647	3 408
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
sur produits dérivés	-	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	3 885	2 934
sur moyens de paiement	79 597	65 765
sur activités de conseil et d'assistance	-	-
sur ventes de produits d'assurances	-	-
sur autres prestations de service	73	-
MARGE SUR COMMISSIONS	373 801	359 695

ÉTAT B28 - RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

RUBRIQUES	31/12/2025	31/12/2024
+ Gains sur titres de transaction	247 996	227 341
- Pertes sur titres de transaction	106 053	56 387
= Résultat des opérations sur titres de transaction	141 943	170 954
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	-	1 264
+ Reprises de prov. pour dépréciation des titres de placement	-	476
- Moins-values de cession sur titres de placement	-	-
- Dotations de prov. pour dépréciation des titres de placement	17 456	-
= Résultat des opérations sur titres de placement	-17 456	1 740
+ Gains sur opérations de change	387 701	345 132
- Pertes sur opérations de change	36 395	28 885
= Résultat des opérations de change	351 307	316 247
+ Gains sur produits dérivés	-	-
- Pertes sur produits dérivés	-	-
= Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
= RÉSULTAT GLOBAL	475 793	488 942

ÉTAT B29 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

CHARGES	31/12/2025	31/12/2024
Charges de personnel	832 636	825 211
Impôts et taxes	26 220	26 783
Charges externes	513 219	477 728
Autres charges générales d'exploitation	6 096	26 778
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	284 211	253 102
TOTAL	1 662 383	1 609 602

ÉTAT B30 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES	31/12/2025	31/12/2024
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	276 665	312 682
Autres produits bancaires	642 916	580 153
Autres charges bancaires	366 250	267 471
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	63 309	46 114
Produits d'exploitation non bancaires	63 309	46 114
Charges d'exploitation non bancaires	-	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOUVRABLES	796 980	1 211 671
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en	658 702	715 728
Pertes sur créances irrécouvrables	34 138	375 575
Autres dotations aux provisions	104 140	120 368
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	585 895	925 536
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature	498 894	811 289
Récupérations sur créances amorties	31 742	18 115
Autres reprises de provisions	55 258	96 132
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	-85 995	-91 356
Produits non courants	3 467	16 262
Charges non courantes	89 462	107 619

ÉTAT B32 - PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

INTITULÉS	MONTANTS	MONTANTS
I - RÉSULTAT NET COMPTABLE	804 451	-
. Bénéfice net	804 451	-
. Perte nette	-	-
II - REINTEGRATIONS FISCALES	666 393	-
1- Courantes	666 393	-
- Impôt sur les sociétés	545 722	-
- Pénalités	1 187	-
- Impôt de solidarité	57 408	-
- Amendes fiscales	61	-
- Dons et subventions	1 100	-
- Cadeaux et articles	1 789	-
- Amortissement Véhicules	1 299	-
- Dotation provision pour engagements sociaux	-	-
- Dotation provision pour risques généraux	57 828	-
- Dotation provision pour propre assureur	-	-
- intérêts Compte courant associé	-	-
2- Non courantes	-	-
- charges non courantes	-	-
III - DÉDUCTIONS FISCALES	-	80 470
1- Courantes	-	80 470
- Revenu du Portefeuille / Titres	-	61 464
- Reprise provision pour engagements sociaux	-	520
- Reprise provision pour risques généraux	-	16 660
- Reprise provision pour propre assureur	-	-
- Reprise provision	-	1 826
2. Non courantes	-	-
TOTAL	1 470 844	80 470
IV - RÉSULTAT BRUT FISCAL	-	1 390 374
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	-	1 390 374
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)	-	-
V - REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) ⁽¹⁾	-	-
. Exercice n-4	-	-
. Exercice n-3	-	-
. Exercice n-2	-	-
. Exercice n-1	-	-
VI - RÉSULTAT NET FISCAL	-	1 390 374
. Bénéfice net fiscal (A - C)	-	1 390 374
ou	-	-
. Déficit net fiscal (B)	-	-
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS	-	-
VIII - CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER	-	-
. Exercice n-4	-	-
. Exercice n-3	-	-
. Exercice n-2	-	-
. Exercice n-1	-	-

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

ÉTAT B33 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANTS
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	1 436 168
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	666 393
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	80 470
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	2 022 091
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	793 671
. Résultat courant après impôts (=)	1 228 420

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

ÉTAT B34 - DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

(En milliers de DH)

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3 =4)
A. TVA collectée	29 058	343 082	343 085	29 056
B. TVA à récupérer	17 131	145 277	145 007	17 401
. Sur charges	17 906	95 787	95 648	18 046
. Sur immobilisations	-776	49 490	49 360	-645
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	11 928	197 805	198 077	11 655

ÉTAT C4 - DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I. DATATION

. Date de clôture ⁽¹⁾	31 décembre 2025
. Date d'établissement des états de synthèse ⁽²⁾	05 février 2026

⁽¹⁾ Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice
⁽²⁾ Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
. Favorables	N É A N T
. Défavorables	

ÉTATS DE SYNTHÈSE ARREDA AU 31 DÉCEMBRE 2025

BILAN ARREDA AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	101 395	82 563
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 141	1 145
Créances sur la clientèle	2 736 734	2 362 512
Créances sur Mourabaha	2 695 061	2 330 626
Créances sur Salam	-	-
Créances sur autres financements participatifs	-	-
Autres créances sur la clientèle	41 673	31 886
Titres de transaction et de placement	-	-
dont certificat de Sukuk	-	-
Biens acquis dans le cadre de financements participatifs	50 787	63 650
Immobilisations données en Ijara	-	-
Titres d'investissement titres de participation et emplois divers	-	-
dont certificats de Sukuk	-	-
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Istithmar placés	-	-
Autres actifs	2 827	2 068
TOTAL DE L'ACTIF	2 892 883	2 511 939

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 389 846	1 204 055
Dettes sur Mourabaha	-	-
Dettes sur Salam	-	-
Dettes sur autres financements participatifs	-	-
Autres dettes sur les établissements de crédit et assimilés	1 389 846	1 204 055
Dépôts de la clientèle	235 216	259 917
Comptes à vue créditeurs	213 617	223 796
Autres comptes créditeurs	21 599	36 121
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	13 210	15 535
Dettes sur Mourabaha	13 210	15 535
Dettes sur Salam	-	-
Dettes sur autres financements participatifs	-	-
Autres passifs	817 831	700 741
Provisions pour risques et charges	3 888	3 390
Dépôts d'investissement et Wakala Istithmar reçus	162 863	64 029
Dotation en capital	240 000	240 000
Reports	-	-
Résultat de l'exercice	30 031	24 273
TOTAL DU PASSIF	2 892 883	2 511 939

TABLEAU DES MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

(En milliers de DH)

Biens	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Encours des créances Mourabaha à la fin de l'exercice
Marges constatées d'avance - Mourabaha avec les établissements de crédit et assimilés							
Marges constatées d'avance - Mourabaha avec la clientèle	590 481	198 629	82 762	16 940	7 230	682 178	2 695 061
Mourabaha							
Mourabaha pour donneur d'ordre	590 481	198 629	82 762	16 940	7 230	682 178	2 695 061
TOTAL	590 481	198 629	82 762	16 940	7 230	682 178	2 695 061

(1) Par remboursement anticipé ou autres

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

(En milliers de DH)

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	Montant des cessions au cours de l'exercice		Montant brut à la fin de l'exercice	Provisions					Montant net à la fin de l'exercice
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire (1)		Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur biens en stock	Cumul à la fin de l'exercice	
Biens acquis - Mourabaha	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens mobiliers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens acquis - Mourabaha pour donneur d'ordre	63 651	585 012	597 875	-	50 788	NA	NA	NA	NA	NA	50 788
Biens mobiliers	2 211	64 978	64 204	-	2 985	NA	NA	NA	NA	NA	2 985
Biens immobiliers	61 440	520 034	533 671	-	47 803	NA	NA	NA	NA	NA	47 803
Biens acquis - Salam	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens acquis - Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(1) Biens cédés en dehors des contrats de finance participative dont les produits de cession sont constatés en hors exploitation bancaire dans le compte 7613

DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS NON RESTREINTS AU 31/12/2025

(En milliers de DH)

Dépôts d'investissement	Encours 01/01/2025	Affectation des résultats	Dépôts collectés	Dépôts restitués	Autres variations	Encours 31/12/2025
Dépôts d'investissement reçus	63 199		220 393	122 132		161 460
Etablissement de crédit	-					
Clientèle	63 199		220 393	122 132		161 460
Réserve de prequération des profits						
Etablissement de crédit						
Clientèle						
Réserve pour risques d'investissements						
Etablissement de crédit						
Clientèle						
Rémunération distribuée aux titulaires de comptes	830	2 376		1 804		1 402
Etablissement de crédit						
Clientèle	830	2 376		1 804		1 402
Résultats en instance d'affectation (+/-)		-				
TOTAL	64 029	2 376	220 393	123 936		162 862

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ARREDA AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	85 075	70 573
Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	82 760	68 540
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	-	-
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	2 309	2 031
Autres produits bancaires	-	-
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Istithmar reçus	6	3
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 839	1 448
Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	3	2
Charges sur opérations avec la clientèle	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	457	345
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	2 382	1 100
PRODUIT NET BANCAIRE	82 236	69 126
Produits d'exploitation non bancaire	-	-
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	28 984	28 036
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES	20 670	9 324
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	16 852	7 703
RÉSULTAT COURANT	49 434	39 469
PRODUITS NON COURANTS	-	-
CHARGES NON COURANTS	1	1
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	49 433	39 468
Impôts sur les résultats	19 402	15 195
RÉSULTAT APRÈS IMPÔT	30 031	24 273

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

DETTES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-	-	13 209	13 209	15 535
- Mourabaha (1)	-	-	-	13 209	13 209	15 535
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
TOTAL				13 209	13 209	15 535

(1) principalement les avances sur Mourabaha

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES SOCIAUX PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

**forvis
mazars**

76, Boulevard Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca - Maroc

EY

Shape the future
with confidence

Ernst & Young
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour,
20050, Casablanca, Morocco

CREDIT DU MAROC

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES SOCIAUX PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de Crédit Du Maroc comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection des états de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 9.955.856 dont un bénéfice net de KMAD 804.451 relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque arrêtés au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 10 février 2026

Les commissaires aux comptes

Forvis Mazars

**forvis
mazars**
76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7ème Etage - Casablanca
Tél : 05 22 42 34 23
Taha Ferdaous
Associé

Ernst & Young

Ernst & Young
37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
Tél : (021) 522 17 00 - Fax : (021) 522 17 01
Abdeslam Berrada Allam
Associé